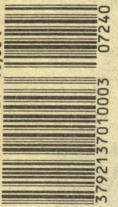


T 2137 - 724 - 10,00 F



hebdo

le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°724 JEUDI 3 NOVEMBRE 1988 10,00 F

NOUVELLE-CALÉDONIE

**Pas de soutien
au colonialisme**



6 NOVEMBRE



ABSTENTION

F°P. 2520

communiqués éditions

• SAINT-ETIENNE

L'émission « Rouge et Noir - Tribune libertaire », animée par le groupe Nestor-Makhno passera sur les ondes de Radio-Dio (89.6 MHz), à partir du vendredi 28 octobre à 13 heures.

• REIMS

Le groupe de Reims de la Fédération anarchiste vient de se créer. Pour le contacter, écrivez aux Relations intérieures qui transmettront votre message.

• CHARTRES

Le groupe libertaire Georges-Cochon de Chartres tient une permanence mensuelle le deuxième mercredi de chaque mois, de 20 h 30 à 22 h 30, au Cercle des sociétés, 6, rue Noël-Parfait, à Chartres.

• MONTARGIS

Les libertaires intéressés par la propagande anarchiste sur l'est du Loiret peuvent contacter la liaison FA de Montargis par l'intermédiaire des Relations intérieures qui transmettront.

• LILLE

La « Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Brouchoux, a lieu tous les vendredis de 19 h 30 à 21 h sur Campus (91.4 MHz). Au programme : éthique scientifique et éducation, le 4 novembre ; Louis Lecoin, le 11 novembre. D'autre part, les camarades investis dans le domaine pédagogique (GFEN, ICEM, etc.) ou dans le syndicalisme enseignant (à la CFDT notamment) peuvent contacter le groupe Benoît-Brouchoux pour échange d'informations (FA, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille, tél. : 20.47.62.65).

• AUBENAS

Le groupe d'Aubenas de la Fédération anarchiste organise, le jeudi 10 novembre 1988, à 21 h, au cinéma « Le Navire » une grande soirée. Au programme : musique chilienne, avec Fernando et Pierre ; projection du film de B. Baissat, « Aux quatre coins du Canard » ; débats, table de presse. Nous ne nous quitterons pas sans trinquer ensemble, entrée 40 F (boissons comprises).

• EVRY

Une liaison est en création sur Evry. Les libertaires d'Evry et de la région peuvent entrer en contact avec la liaison en écrivant aux Relations intérieures qui transmettront.

• CHELLES

Le groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste organise le 5 novembre, à 20 h 30, une réunion ayant pour thème : « Les femmes dans le mouvement anarchiste espagnol en 1936 ». La projection du film « De toda la vida » sera suivie d'un débat, avec la participation de personnes ayant vécu cette période. Adresse du local : 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare SNCF).

• NANTES

Le groupe de Nantes de la Fédération anarchiste continue son émission de radio (« Magazine libertaire ») sur Radio Alternantes (97.5 MHz), le samedi de 12 h à 13 h. Vous pouvez également commander le n° 4 du « Farfadet » contre 6 F en timbres en écrivant à : « Magazine libertaire » / Radio Alternantes, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes.

• AFFICHE

Le groupe Carlo-Cafiero a édité une affiche en quatre couleurs (noir, rouge, vert, brun), format 44 x 32 cm. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire (on peut la commander). Prix : 0,60 F au-dessus de 50 exemplaires ; 1 F de 10 à 50 exemplaires ; et 5 F pour moins de 10 exemplaires.



Editions du Monde libertaire

Les éditions du Monde libertaire viennent de sortir deux nouveaux titres :

- Camillo Berneri, « OEuvres choisies » à 120 F ;
- Maurice Joyeux, « Sous les plis du drapeau noir », (le tome II de « Souvenirs d'un anarchiste ») à 120 F.

On peut se procurer ces ouvrages à la librairie du Monde libertaire au 145, rue Amelot, 75011 Paris, ou bien les commander par correspondance (prévoir un supplément de 10,90 F dans ce cas-là).

• « ALTERNATIVE LIBERTAIRE 49 »

Le numéro 17 d'« Alternative libertaire 49 », journal édité par le groupe FA d'Angers est paru. On peut se le procurer contre 4,40 F en timbres, ou mieux s'abonner : 30 F pour 4 numéros, à l'ordre de ADEIR, 8, rue Buffon, 49000 Angers.

• AFFICHE

La Fédération anarchiste vient de faire paraître une nouvelle affiche sur la campagne pour une répartition égalitaire des richesses. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 1 F l'exemplaire.

TRAVAILLEURS, CHÔMEURS, PRECAIRES

LUTTONS

- POUR GARANTIR A CHACUN L'ACCÈS AU logement, à la santé, à la culture, à un revenu décent.
- POUR UNE RÉPARTITION « égalitaire » des richesses.

FEDERATION ANARCHISTE
145, rue Amelot, Paris-11^e. Tél. 48.05.34.08.

• « CONTRE VENTS ET MARÉES »

Le journal « Contre Vents et Marées » n° 52 d'octobre 1988 vient de paraître. Il est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F.



éditions

AUTOCOLLANTS

Deux autocollants « Anarchie » et « Anarchisme » imprimés en deux couleurs (rouge et noir) sont disponibles aux prix de : 2 F l'unité, 1 F de 10 à 50 exemplaires et 0,50 F à partir de 50 exemplaires (plus les frais de port). Deux autocollants « Louise Michel » et « Humeurs Noires » sont disponibles (en noir et mauve) aux prix de : 1 F l'unité, 0,80 F de 10 à 50 exemplaires et 0,50 F à partir de 50 exemplaires (plus les frais de port). Vous pouvez vous les procurer à la librairie du Monde libertaire et auprès du groupe « Humeurs Noires », BP 79, 59370 Mons-en-Barœul (chèque à l'ordre d'ALDIR).

Cycle de cours sur l'anarchisme

La Commission propagande des Relations intérieures organise une série de cours sur l'anarchisme. Ceux-ci aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste et seront l'occasion de discussions.

- le 8 novembre : « Le fédéralisme libertaire », une autre manière de s'organiser dans la liberté ;
- le 15 novembre : « La question de l'Etat », conceptions anarchistes et conceptions marxistes ;
- le 22 novembre : « L'anarchisme et le monde du travail », méthodes d'intervention et pratiques libertaires de l'action directe ;
- le 29 novembre : « Les anarchistes dans les mouvements révolutionnaires », l'anarchisme à l'épreuve de l'histoire ;
- le 6 décembre : « Comment lutter et s'organiser aujourd'hui ? », l'action au quotidien.

Ces cours auront lieu le mardi à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e (métro Blanche).

Fédération anarchiste

• BROCHURE

Les éditions Partage Noir du groupe Flores-Magón viennent d'éditer une nouvelle brochure : « Anarchistes au combat ». On peut se la procurer au prix de 15 F.

Anarchistes au combat



Partage Noir

• AFFICHE

Les groupes de Toulouse et de Perpignan viennent d'éditer une affiche sur la Kanaky. Celle-ci est en vente à la librairie du Monde libertaire (affiche 40 x 60, impression noire sur papier blanc). Prix de vente : en-dessous de 10 exemplaires, 5 F l'unité ; au-dessus de 10 exemplaires, 1 F l'unité.

KANAKY



FEDERATION ANARCHISTE

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande de routage.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Société : Le référendum pour la Nouvelle-Calédonie, Editorial — PAGE 4, Luttes : La trahison des syndicats, Les infirmières et la CGT, En bref, Université de Rouen — PAGE 5, Société : Union sacrée contre les revendications, Nîmes, Humeur — PAGE 6, Société : RMI, Prison, Communiqué — PAGE 7, Dans le monde : Pour un partage sans réserve, Luttes indiennes — PAGE 8, Dans le monde : Algérie, Pour que Nouméa ne soit pas Alger, Irlande — PAGE 9, Informations internationales : Yougoslavie, Espagne, Portugal — PAGE 10, Histoire : Saint-Simon, Fourier, Proudhon... (suite) — PAGE 11, Expressions : Notes de lecture, Cinéma, Sélection de programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12, Social : Echec des politiques économiques.

ASPECTS D'UN REFERENDUM

Un acte colonialiste

QUELLE logique y a-t-il à demander aux électeurs français de statuer sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ? En quoi sont-ils liés à cette contrée des antipodes, dont ils ne connaissent généralement que quelques reportages télévisés ? Encore heureux d'ailleurs si cette vision journalistique, déjà superficielle et schématique, n'a pas été pervertie par l'exploitation politique d'individus plus préoccupés d'échéances électorales que de relations humaines.

Que Paris régente la vie de ses sujets calédoniens n'est certes pas un fait nouveau, nous savons tous que « la présence française dans le Pacifique », marotte gaullienne, constitue un des derniers fleurons du colonialisme de grand-papa, avec son mélange de paternalisme et d'exploitation, de racisme inavoué et de mépris quotidien. Ce qui est nouveau (et nous rappelle l'époque où notre général-président adaptait l'impérialisme français aux nationalismes africains), c'est d'associer l'ensemble de la population à des pratiques héritées d'un autre siècle, et ce avec la meilleure conscience du monde. Naguère des conquérants exportaient manu-militari la « civilisation » vers « nos frères inférieurs », aujourd'hui des électeurs leur octroieront « liberté, égalité, fraternité » et tutti quanti. Les démarches sont parallèles, et peut-être n'est-ce pas vraiment un hasard si le massacre d'Ouvéa a préludé à cette nouvelle politique. Les pires actes colonialistes n'ont jamais empêché les Occidentaux de se sentir généreux... et supérieurs.

Répetons-le : quelle logique y a-t-il pour un électeur métropolitain à statuer sur la Nouvelle-Calédonie, si ce n'est une logique coloniale ? Dans sa superbe, cet électeur accordera le droit à l'autodétermination à des populations (qui continueront dix ans encore d'être sous tutelle), il sera pénétré de son rôle émancipateur, fier de son libéralisme, effleuré d'une pensée touchante pour les Mélanésiens, à qui il fera la grâce de les reconnaître comme des hommes à part entière, enfin presque. Le PS confondrait-il le socialisme et la charité ?

Cette analyse ne procède pas de l'amalgame imbecile des rêves d'absolu : je fais la différence entre les pratiques calédoniennes d'un Pons et celles d'un Rocard. Je reconnais à ce dernier le mérite d'avoir désarmé (au moins provisoirement) l'escalade des morts vivantes. La recherche d'un consensus Tjibaou-Lafleur en constitue, au demeurant, la meilleure illustration.

A propos, que pensez-vous de ces affiches référendaires illustrées d'un Occidental avec un collier de fleurs ? Ne méritent-elles pas qu'on en analyse le message implicite : le mythe des îles paradisiaques avec leurs habitants chaleureux, grands enfants prêts à offrir un accueil folklorique aux bons touristes métropolitains. Le touriste serait-il le relais de la canonnière ?

Referendum ou plébiscite ?

Nous savons, depuis la V^e République, que la distinction entre un referendum et un plébiscite est moins évidente qu'on ne l'imagine.



chaque referendum de ce général bedonnant, qui régnait il y a un quart de siècle, a toujours eu vocation plébiscitaire. En quoi celui de 1988 serait-il différent ? Certes, on ne trouve pas dans la question soumise à l'approbation du bon peuple les grosses ficelles chères à notre baderne emmanchée d'un gros pif, mais pourquoi solliciter la ratification de décisions gouvernementales, si ce n'est pour renforcer une légitimité, élargir une marge de manœuvre ? A quoi rimerait, sinon, de poser une question dont la réponse ne fait aucun doute ? A quoi rimerait de dilapider les ressources des Français en campagnes d'affichage, en joutes électorales, enfin, en tout le cirque des jours de vote ?

D'ailleurs à quoi servent toutes les élections, sinon à conférer aux bénéficiaires une aura de légalité ? La Boétie, déjà, nous expliquait que le tyran ne peut asseoir sa tyrannie sans l'assentiment de ses sujets : les recettes pour obtenir cet assentiment ne manquent pas, depuis le « droit divin » jusqu'à la terreur. La recette du parlementarisme est

l'élection, c'est elle qui fonde le droit dans nos sociétés : cette manipulation qui feint de traduire la volonté du grand nombre est certainement la plus subtile et la plus efficace pour déguiser l'arbitraire. Elle ne nécessite qu'une participation assez substantielle du corps électoral, ou au moins l'illusion de cette participation (ainsi l'escroquerie savoureuse qui consiste à proclamer monsieur Untel élu avec 55% des suffrages exprimés, quand ces 55% représentent de fait 15 à 20% de la population majeure). Le parlementarisme est par essence le régime de la prestidigitacion, de la démagogie, le triomphe des demi-vérités et des mensonges par omission, l'art de gouverner en trompe-l'œil.

Mais rien ne redore un blason comme un referendum bien ciblé : ses chiffres atteindront, dans les meilleurs cas, une authentique majorité absolue et assureront au moins une majorité des suffrages exprimés (le suicide politique de De Gaulle, ébranlé par Mai 68, n'entre évidemment pas dans ce schéma). Quant au referendum millésimé 1988, son effet légitimant va encore plus loin : sous l'influence de ses leaders politiques, le peuple canaque participera à la consultation, fondant ainsi le droit colonial français, entérinant l'actuelle (et très inégale) répartition des richesses de l'île, mettant une sourdine de dix ans aux contestations d'un ordre social inique.

Evidemment, ce genre d'analyse n'ira guère au-delà de l'habituelle audace de notre presse : ceux qui refusent et dénoncent l'aliénation électorale ne peuvent se faire entendre sans un rapport de force très favorable (comme en Mai 68). Pourquoi les décideurs se saborderaient-ils ? Autant une contestation dans le cadre des institutions renforce la crédibilité des « élites », autant une contestation de ces institutions les laisse nues dans leurs manigances.

Un referendum pour fonder un nouvel Etat ?

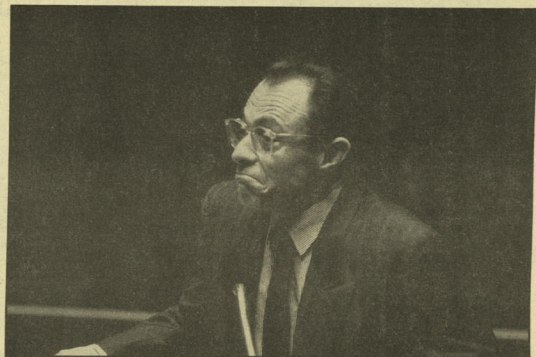
Tous les Français d'un certain âge établissent très naturellement un parallèle entre l'Algérie et la Nouvelle-Calédonie, même si les situations présentent des différences considérables. Dans ce contexte, les massacres algériens d'octobre constituent un contrepoint obligé du débat calédonien et nous incitent au moins à nous interroger sur le FLNKS.

Je disais plus haut que ce dernier contribuait, par sa participation au scrutin, à conforter l'emprise colonialiste de la France, mais ce cadeau

n'est pas gratuit : en signant les accords Matignon, et en jouant le rôle de médiateur entre les autorités françaises et leurs administrés canaques, le FLNKS renforce sa propre légitimité, il se présente comme accoucheur d'un éventuel gouvernement mélanésien au terme de dix ans de statu quo. Une fois de plus, nous constatons que la formule aussi creuse qu'écoulée du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » recouvre le droit que s'arrogent les politiciens de disposer de leurs congénères. Quels Algériens ont disposé d'eux-mêmes depuis vingt-cinq ans ?

chent nationalistes : le mariage du nationalisme et de la liberté (ou du socialisme !) a toujours été un mariage contre nature. La position d'un anarchiste face au referendum est sans ambiguïté : il n'y a rien là qui se réfère de près ou de loin à nos analyses, rien qui marque la fin de l'exploitation des uns par les autres.

Nous sommes aussi étrangers à ces jongleries d'hommes d'Etat qu'aux raisons inavouées qui pousseront telle ou telle fraction politique à s'abstenir. Les uns abriteront leurs embarras derrière le qualificatif « révolutionnaire », brandi chaque fois qu'il s'agit d'escamoter une



Rocard monte au créneau.

Les leaders canaques apparaissent certainement comme beaucoup plus sympathiques et pondérés que la moyenne des hommes politiques, ils n'en sont pas moins hommes politiques avec tout ce que cela sous-entend et promet. L'actuelle collusion entre le FLNKS et le gouvernement français laisse entrevoir le style d'autonomie dont pourrait bénéficier l'île : un néocolonialisme discret, une présence militaire française maintenue, etc.

Pour tout dire, je n'ai jamais cru aux fronts de libération qui s'affi-

contradiction, mais la justification la plus savoureuse d'une abstention a été avancée par le RPR : il craint que la faible participation électorale au referendum ne diminue la portée des accords Matignon. Ça ne s'invente pas ! On en irait si cela ne révélait le degré d'abrutissement de l'électeur moyen : à chaque bloc sa langue de bois.

LANGAND
(Gr. Puig-Antich de Perpignan)

Editorial

LA Nouvelle-Calédonie revient sur le devant de la scène médiatique. Ce n'est pas cette fois pour cause de boucherie pré-électorale et c'est tant mieux ! Tout le monde le sait, il s'agit encore de voter. Voter ! Cette coutume démocratique n'est pas dans l'habitude des anarchistes, qui préfèrent toujours les actes positifs à des promesses racoleuses invariablement suivies de coups foireux du type RMI, voire de coups directs comme la baisse du pouvoir d'achat de certaines catégories sociales actuellement défendue par les « socialistes » Rocard, Bérégovoy, Evin...

Il ne s'agit pas cette fois d'élections mais d'un referendum, et les anarchistes ne sont pas insensibles à cette nuance ! Et l'enjeu ne peut laisser indifférent : la paix en Nouvelle-Calédonie... La paix, sociale et civile, les anarchistes sont franchement pour... dans le cadre d'une société égalitaire, sans classes ni Etat. Autant dire que dans le contexte actuel, aussi bien que dans celui souhaité par Tjibaou-Lafleur pour dans dix ans, nous ne pouvons nous prononcer — ne serait-ce qu'au titre de « sondés » — en faveur d'une situation plutôt néo-coloniale que coloniale.

Evidemment, cela ne signifie pas préférer le colonialisme pur et dur ! Cela signifie plutôt que nous n'attendons aucunement que l'égalité économique et sociale sorte des urnes, elle n'y est d'ailleurs même pas promise. Nous en concluons qu'elle ne viendra qu'à l'issue d'un combat contre l'opresseur quel que soit son visage.

Mais la situation en Nouvelle-Calédonie n'est visiblement pas le seul enjeu de ce referendum. La politique d'ouverture, la convergence « centriste » de politiciens de gauche et de droite trouve sur ce thème une nouvelle occasion de provoquer des divisions à droite, ce qui est toujours bon à prendre quand on a un fauteuil à conserver, voire quand on envisage personnellement d'en prendre un plus confortable, ce que Rocard a fort bien compris en s'attaquant violemment au RPR.

Chirac étant toujours convalescent, c'est Juppé qui évite de répondre sur le fond, pensant sans doute comme tous les cow-boys de son parti que la meilleure défense c'est l'attaque. Il n'en reste pas moins que nombre de gaullistes « historiques » ont claqué la porte. Voilà ce que c'est que la politique, tous les coups sont permis pour arriver, l'électeur n'a qu'à voter et puis pas rouspéter. Pas d'accord !



RECETTE

La grande trahison

POUR réussir cette recette délicate, à la saveur amère, réunir d'abord un malaise profond d'une catégorie professionnelle. Choisir cette catégorie : nous vous conseillons des infirmières prêtes à se mettre en colère, depuis le temps qu'on les oublie et qu'elles se taisent, pour obtenir une revalorisation statutaire et salariale, un maintien d'un bon niveau de formation et une amélioration des conditions de travail.

Puis ajouter la compréhension, et le soutien massif qui en découle, de la population, des médias, des différents acteurs politiques — y compris le président de la République ! —, bref de l'opinion de la société tant civile que politique.

Laisser monter ce mélange en l'alimentant, par saupoudrage, du mécontentement des autres catégories de la Santé. Mais surtout, ne pas lier la sauce à la mode mobilisation. Au besoin, faire monter la pression en opposant les intérêts des infirmières à ceux de leurs collègues, par quelques relents corporatistes bien assaisonnés et par des manifestations « syndicales » organisées contre celles des infirmières (autres lieux, autres horaires).

Surveiller en remuant sans cesse, puis renverser la vapeur en utilisant et les médias et les jeux des différents courants du parti socialiste. Ajouter un bouquet garni de LCR et laisser mariner cette coordination infirmière dans « Un Rocard, sinon rien ».

La sauce est prête, alors, à la débouillonnation. Mais attention, pour obtenir un goût subtil de trahison, outre les différents ingrédients de débouillonnation savamment dosés au cours du mouvement, prendre la température de la base : en cas de température très élevée, laisser cuire 48 heures et signer quand même.

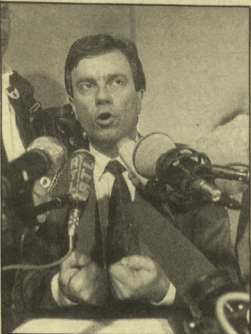
Servir chaud au moment où la mobilisation commence à s'essouffler, avant qu'elle ne se coordonne avec celles des autres catégories.

NOTA

La « base » infirmière et syndicale a été trahie par les fédérations syndicales qui ont signé. Tant pis pour les organisations syndicales qui ne versent pas leurs rangs se gonfler des milliers d'infirmières qui avaient senti le besoin de se rassembler et de lutter toutes ensemble, et qui d'autre part subissent le départ d'un certain nombre d'adhérents et militants, écoeurés. C'est l'adaptation du syndicalisme prôné par Maire et ses acolytes de la recomposition syndicale !

Mais attention, les infirmières et les autres catégories (aides-soignants, agents hospitaliers, paramédicaux, médico-techniques, administratifs, services généraux, etc.) n'ont pas dit leur dernier mot : ils donnent rendez-vous le 3 et le 4 novembre pour des manifestations nationales. La grève n'est pas encore morte !

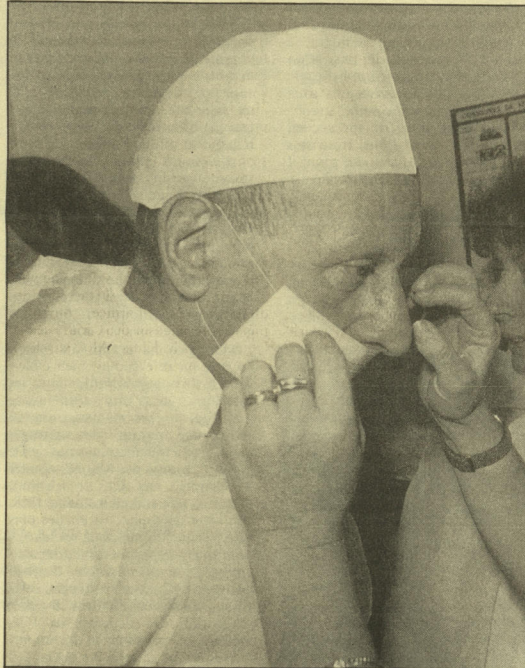
L. N. (Gr. Pierre-Besnard)



Evin, un fameux cuisinier.

SANTÉ

Infirmières et CGT



Henri Krasucki : un « mou ».

C'EST dans les journaux et c'est dans la réalité quotidienne : le syndicalisme n'est plus ce qu'il était. Dans les dernières années, les conflits importants (ceux qui n'étaient pas prévus...) ont été menés par des coordinations extra-syndicales : cheminots, instituteurs, métallurgistes et aujourd'hui les infirmières. Le sentiment au sein de ces coordinations était l'expression du besoin d'une unité à la base, au mieux les syndicats étaient les assistants techniques...

Le vieux débat conseils/syndicats n'y a pas été vraiment abordé, les mass-médias aidant, on a voulu n'y voir que l'effet de « coucou » mettant de l'huile sur les problèmes réels (1). Au lieu de réfléchir sur les problèmes, pouvoirs publics et directions syndicales crient au loup et désignent les coupables : les trotskistes sans lesquels aucune spontanéité n'existerait dans le mouvement social !

L'élaboration d'un mouvement à la base

Outre que ce discours fait la part belle aux militants d'extrême gauche, il nie le fait qu'un mouvement conséquent puisse s'élaborer à la base. L'exemple de la grève des infirmières est à ce point de vue frappant. La CFDT est en plein milieu du collimateur, en mêlant dans ses discours officiels des choses qui sont vraies mais, le moins que l'on puisse dire, qui devraient s'adapter à la réalité. Il est juste de dire qu'« Aucune catégorie ne peut prétendre représenter l'ensemble des problèmes hospitaliers » ou que « le syndicalisme possède lui une vision d'ensemble des enjeux », mais que vaut la théorie face à un ras-le-bol général ?

En 1968, la jeune CFDT collait au mouvement social et la CGT se cantonnait dans le rôle de garde-fou anti-gauchiste. En 1988, il

semblerait que ce soit, toutes proportions gardées, le contraire. A l'intérieur de la CGT, on pose le problème du déclin du syndicalisme comme moteur de la lutte sociale.

Mais qui pose ces questions intéressantes ? C'est, entre autres, Thérèse Hirszberg, secrétaire générale des fonctionnaires CGT qui déclare : « La grande question c'est le rapport au syndicalisme en tant que tel... Le phénomène des coordinations interpelle notre pratique et a entraîné des

débats de fond dans la CGT. S'inscrivent-elles dans une stratégie social-démocrate de recomposition syndicale ? Ne s'agit-il pas aujourd'hui de conserver le syndicalisme traditionnel et institutionnel en le complétant d'un syndicalisme de crise ? »

Ce qui fait sourire les initiés, c'est que Thérèse Hirszberg est plutôt connue pour des positions genre « plus on est moins, mieux c'est » ou « quand les adhérents s'en vont, le niveau de conscience monte », c'est-à-dire en langage

clair un alignement inconditionnel sur la ligne du parti communiste.

Les spectateurs

Tout cela étant en fait dirigé contre Henri Krasucki jugé trop mou et « incapable » de gérer la chute des adhérents (2)... Il n'en reste pas moins que la CGT soutient globalement la coordination des infirmières, mais face à elle il faut, selon Michel Warcholak (secrétaire national de la CGT), « affiner et perfectionner la fonction majeure de la CGT... ». CFDT et CGT, en employant des tactiques différentes, visent en fait à jouer le rôle de réceptacle d'adhérents quand le mouvement perdra de sa force. Mais à jouer les spectateurs du mouvement réel, les syndicats vont-ils aller jusqu'à perdre ce qui leur reste encore : le rôle d'assistants techniques ? Ça bouge et ça grenouille, d'aucuns tirent des plans sur l'avenir et d'autres se battent. La CGT a sauvé son look du « seul syndicat qui se bat », à la CFDT on leur souhaite un bon congrès... Pour la réalité du mouvement social, le débat sur les structures de lutte n'est pas clos, la meilleure solution doit être appréciée pour sa qualité d'arme anticapitaliste et non pas en fonction du renforcement de telle ou telle boutique. Les salariés jugent sur pièce et non pas en lisant des déclarations de principe.

Jean-Pierre « Evergreen » Germain

(1) Cette ineffable expression était à l'honneur il y a quelques temps à la CFDT, et Jacques Julliard s'en est servi dernièrement sur Europe 1 !

(2) On rappellera au lecteur qu'Henri Krasucki est « réputé » être plus syndicaliste que communiste. Mais à Montreuil, on rêve de l'âge d'or de la CGTU ou le nombre des adhérents de l'organisation syndicale se calquait sur celui du parti...

UNIVERSITÉ DE ROUEN

Une rentrée difficile

ROUEN, ville universitaire est en ébullition. Les problèmes que l'on rencontre à l'université sont nombreux. La liste est longue et les conséquences sont désastreuses.

La fac de lettres est prévue pour 2 500 étudiants, elle en accueille actuellement 6 000. Cinq postes ATOS (1) y ont été supprimés en dix ans. A la fac de sciences, il manque 54 postes d'enseignants titulaires, 7 000 m² de locaux et 25 postes d'ATOS.

On pourrait continuer ainsi longtemps. Partout, il manque des profs, des ATOS, des locaux. Le nombre d'étudiants augmente sans cesse. Cette situation dure depuis quinze ans et s'est aggravée d'année en année : surcroît d'heures supplémentaires pour les enseignants ; emplois d'allocataires, vacataires, TUC et autres stagiaires ; suppressions de filiales d'études ; cours et travaux dirigés surchargés, le tout accompagné de locaux, de matériels et de conditions de travail déplorable.

Quelles sont les conséquences finales de tout cela ? L'enseignement n'est pas de qualité, la démotivation des étudiants est générale.

Aujourd'hui, à l'université de Rouen, si les questions de fond ne sont pas abordées (apolitisme oblige), la manière dont cette nouvelle rentrée s'effectue est féroce-ment critiquée par ceux qui en pâtis-

sent le plus : ATOS, enseignants et étudiants.

Pour la fac de sciences, la rentrée était fixée au 10 octobre, la date a été repoussée de 15 jours. Ensuite, certains cours seulement ont été assurés : ceux pour lesquels il y avait un professeur et une salle.

Alors les premières assemblées générales ont été organisées. Les principales revendications formulées dans ces réunions sont les suivantes : 54 postes d'enseignants et 25 postes d'ATOS sont demandés, 7 000 m² de locaux pour le court et moyen terme, un plan pluri-annuel à long terme afin d'assurer convenablement l'évolution nécessaire de l'université ; et dans l'immédiat deux salles sur le campus, deux postes d'ATOS et 15 postes d'enseignants afin de sauver l'année universitaire 1988-1989.

Des délégations ont été reçues par la présidence de l'université sans résultat. Puis vinrent les premiers cours et les premières manifestations : quelques lignes dans Paris-Normandie (2), un peu de radio et de télé. C'est-à-dire peu d'écho sur l'extérieur.

Au sein de la faculté, on perçoit la réelle volonté d'obtenir gain de cause. Tous n'ont pas écarté les querelles de chapelles, mais une certaine unité règne. Les dissensions apparaissent surtout sur les moyens à utiliser, pas sur les revendications.

Dans cette action, ne sont pas oubliées les autres facultés, ni les

autres universités. Un appel national a été rédigé, qui demande que toutes les universités se réunissent en assemblées générales, définissent leurs problèmes et propositions et élisent leurs délégués pour une réunion nationale. Celle-ci devrait se tenir à Rouen pour le 5 novembre 1988.

Malheureusement, les discussions ont du mal à s'ouvrir sur ce qui s'éloigne un peu trop du monde universitaire. Parler de réduire le budget de l'armée en faveur de celui de l'enseignement est perçu bien souvent comme une provocation. Parler de la Sécurité sociale ou prononcer le mot de travailleur relève quelquefois de la simple gageure.

Le jeudi 3 novembre, une délégation composée du président de l'université (M. Gambier, député socialiste) des doyens de quatre facultés, d'un étudiant, d'un professeur et d'un ATOS sera reçue par le directeur de l'Enseignement supérieur auprès de Jospin.

En attendant, les professeurs sont en grève, les étudiants aussi. Il n'y a pas grand-chose à espérer de cette entrevue. A priori, ce mouvement a encore de beaux jours devant lui.

ETIENNE (Gr. de Rouen)

(1) Personnel d'administration et d'entretien.

(2) Journal local copain comme cochon avec Jean Lecanuet, maire de Rouen.

en bref...en bref...

• « ARTICLE 31 »

Le numéro 42 d'Article 31 vient de sortir, au sommaire : le débat sur le vote Le Pen ; le bicentenaire des ultras ; le congrès néo-nazi en Belgique. Ce numéro est en vente à la librairie du Monde libertaire.

• UNION PACIFISTE DE FRANCE.

L'Union pacifiste de France nous informe qu'elle tiendra son congrès annuel les 5 et 6 novembre 1988 à Paris. Nous lui souhaitons des débats fructueux.

• CNT-AIT PARIS

La CNT vous invite à une projection du film *Blé de Septembre*, de Peter Krieg, le samedi 5 novembre, à 20 h, au 33, rue des Vignoles, Paris 20^e.

• ANTIMILITARISME

Le Groc (Groupe régional d'objecteurs de conscience) vous informe qu'il tient une permanence d'information tous les jeudis matin au 2, rue Saint-Barthélémy, 34000 Montpellier (tél. : 67.92.90.76).

• FANZINE

Le numéro 3 du fanzine nantais *Zine of Shit* vient de sortir, avec au sommaire : Parkay Mental, Pin Prick, Wretched, Squatts, Makhno, Mona-conection, etc. On peut se le procurer contre 4 F + 3,70 F de port, en écrivant à *Zine of Shit*, BP 11, 44401 Reze cedex, ou à la librairie du Monde libertaire.

NÎMES

Après nous le déluge ?

LUNDI 3 octobre, en six heures, 228 litres d'eau au mètre carré écrasent Nîmes et cent communes environnantes. C'est l'horreur : 45 000 sinistrés, des centaines de sans-abris, 4 milliards de dégâts... Mais la presse a déjà abondamment parlé de tout cela. Je m'attacherai donc, pour ma part, à mettre en évidence certaines « anomalies » relevées par la population nîmoise, trois semaines après la catastrophe.

Tout est prévu...

Il faut d'abord savoir que la ville de Nîmes est située dans une cuvette naturelle, entourée de collines au sol calcaire. En 1985, la municipalité nîmoise adopte un projet de « collinisation » prévoyant quinze bassins de retenue des eaux : or, le deuxième bassin n'est pas encore terminé à l'heure où j'écris cet article ! J. Bousquet, alias Cacharel, a donc préféré entamer de mégalomanes et coûteuses constructions dans Nîmes (médiathèque, mausolée de l'avenue Carnot...) plutôt que d'assurer un minimum de sécurité à la ville. Il est vrai que des bassins de retenue d'eaux rapportent moins de devises à notre PDG maire de choc !

Autre surprise : la station météo de Garons avait, au cours d'un bulletin

spécial diffusé la veille de la catastrophe, dressé une mise en garde concernant une situation orageuse inquiétante. On attend encore les réactions des organismes responsables de la prévention des catastrophes naturelles...

Mais l'urbanisation galopante et sauvage de la ville est aussi mise en cause à travers ce qui s'est passé. L'urbanisation et ses maqueurs : les constructeurs de maisons, qui bâtissent sur des terrains créés à coup de camions de remblais, avec pour conséquences des glissements de terrains par fortes pluies et l'effondrement des villas construites. Et puis ces architectes qui goudronnent, recourent et détournent impunément les « cadereaux » (torrents) qui par temps orageux reprennent leur lit naturel, surgissant des entrailles de la ville et rasant tout sur leur passage. Une municipalité criminellement insouciance, une urbanisation incontrôlée qui ne tient pas compte de l'équilibre de l'environnement : tout ceci au nom de la rentabilité capitaliste. Sacré bilan !

Après la pluie...

Une fois le choc encaissé, la ville se remet à bourdonner. L'entraide suit son cours. Des gens hébergent les sans-abris, spontanément.

D'autres vont secourir les personnes encore bloquées, puis commencent à débayer, s'offrent pour porter des repas chauds aux plus démunis... Pendant ce temps, les commerçants conscients de la situation offrent aimablement à leur clientèle des prix... d'exception ! Des bougies à 9 F pièce, des baguettes de pain à 15 F ! Certains de ces charognards seront dénoncés anonymement à la répression des fraudes ; tous, en tous cas, seront spontanément boycottés par les habitants du quartier. Des façades seront même bombées à la peinture, marquant ces commerçants sans scrupules du sceau de la honte. Une grande surface, forte du renfort de l'armée, ouvrira même son magasin deux jours seulement après le déluge. Alors que les quartiers nord (les plus touchés) n'avaient pas encore vu un seul sauveteur !

Un mystère, malgré tout, reste entier : est-ce que le bilan officiel (dix morts, dont deux sauveteurs) n'a pas été atténué, calmant par là-même la colère de la population ? Quand on pense aux 2 000 véhicules accidentés, aux centaines de logements submergés, aux personnes surprises par la brusque montée des eaux, à l'étendue du désastre... Vous ne trouverez pas un Nîmois capable de croire que le bilan soit si « limité » en victimes. Mais, si c'était bien le cas, pourquoi donc, plusieurs jours après la catastrophe, la Croix rouge ouvrait-elle un bureau spécialisé dans l'accueil et le renseignement des familles de disparus ? Huit victimes, certes, mais combien donc de disparus ? Nulle information n'a encore transpiré.

Alors ?

Il faut savoir se jeter à l'eau, si je puis m'exprimer ainsi. Si l'équipe



municipale se moque bien des travaux qu'elle a elle-même estimés urgents, si les promoteurs vendent et construisent n'importe quoi n'importe où, si l'écosystème n'est pas un tant soit peu respecté, c'est qu'il n'y a personne pour y trouver à redire. Personne ? voire ! Car les comités de quartiers sont parfois de véritables contre-pouvoirs face à

des situations urgentes et intolérables. A nous donc d'y participer, à notre échelle. Nos quartiers nous appartiennent, au même titre que nos vies : apprenons à les défendre !

DANIEL
(Liaison FA de Nîmes)

HUMEUR

Ils brûlent les cinémas !

Comme dit l'autre, cela fait deux mille ans que les curés nous emmerdent. Deux mille ans c'est long et c'est loin d'être bon. Si on les avait écoutés, le soleil tournerait encore autour de la lune. Mais on s'était habitués, ils faisaient partie du décor, comme une verrue qui vous gratte mais que vous planquez dans des mouffes.

Il ne restait plus que les libres penseurs à la ramener, à bouffer du curé tous les dimanches sur l'antenne de Radio-Libertaire. Même les manif devant le film de Scorsese où les ratichons, le goupillon lacrymogène à la main, psalmodiaient leurs psaumes nous faisaient sourire comme une résurgence du temps passé.

Il y a deux semaines, un homme est mort au cours de la projection du film de Chabrol *Une histoire de femmes*, après avoir respiré des gaz lacrymogènes. L'autre soir, un cinéma a crémé, comme des milliers d'hérétiques sur les bûchers de l'Inquisition.

Tous les fous de Dieu, tous les ensoutanés, tous les enturbannés sont à combattre. « La religion ment », dit une de nos affiches, ce n'est pas tout, la religion tue.

Milo des Lafs

Union sacrée
contre les revendications salariales

MALGRÉ les imprécations de Juppé, il ne subsiste aucun doute : l'unanimité s'est réalisée dans la classe politique contre les revendications salariales. Toubon réclame plus de fermeté pour « assurer la continuité du service public ». Méhaignerie promet de ne pas « jeter de l'huile sur le feu ». Barre, bien sûr, se prononce pour la plus grande rigueur.

Mitterrand descendant de ses hauteurs olympiennes, Rocard, Bérégovoy, se relaient pour proclamer que « tout n'est pas possible tout de suite ». Et le président a docilement expliqué, à propos des infirmières : « On ne peut pas demander à un gouvernement de réparer en l'espace de quelques mois ce qui n'a pas été fait pendant des décennies ». Il a certainement oublié que dans ces dernières décennies se trouve... un septennat !

Selon Rocard, les hausses de salaires « ne seront accordées que dans les cas flagrants d'injustice. » (1)

Seul le PCF accorde son soutien sans réserve aux revendications salariales. Comme le notait Colombani dans le *Monde*, il « n'a pas d'autre objectif que de se refaire une santé électorale sur le dos du gouvernement »...

Le CNPF :
ne lâchons pas !

Ce n'est pas un hasard si la prise de position du gouvernement et de la classe politique rejoint la préoccupation du CNPF, exprimée par un certain M. Guillen dans une recommandation salariale pour 1988 : « il ne faut pas lâcher ». Et le discours de Bérégovoy s'accorde

avec les thèses de la fameuse Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) expliquant que « les bénéfices d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Et après-après-demain on raserait gratis...

Toute la classe politique se dispute les mérites de l'incontestable reprise économique constatée en 1988 puisque le taux de croissance pourrait atteindre 3,7% au lieu du 1,5% prévu par les « experts ». L'UIMM déjà citée va jusqu'à avouer « une amélioration des résultats financiers des entreprises ». C'est tout dire...

La mémoire courte

Mais cette situation n'empêche pas le gouvernement socialiste d'entonner le sempiternel refrain sur « la fragilité persistante de notre économie », la défense du franc, le maintien des grands équilibres.

Cette préoccupation pour les grands équilibres est bien légitime de la part de gens dont la vocation est la saine gestion des affaires de l'Etat et du Capital. Quand les revendications économiques atteignent une telle hauteur (de 1 000 à 2 000 francs par mois) il ne fait aucun doute qu'elles mettent en cause, en effet, un certain équilibre : la répartition du gâteau avec une portion congrue pour les travailleurs et tout le reste pour le Capital, l'Etat et toutes les couches privilégiées qui vivent sur le dos des producteurs. Et là, ça fait mal ! Tous ces gens accepteraient tout ce que l'on veut dans tous les autres

domaines, mais quand on frappe vraiment à la caisse, ils deviennent méchants.

Tout cela explique les appels réitérés de Mitterrand, Rocard et autres Bérégovoy au « réalisme », à la « responsabilité », à la « mesure ».

Ils ont oublié, comme c'est étrange, ce qu'affirmait la Convention nationale du PS les 16 et 17 janvier 1988, avant les élections : « la notion de strict maintien du pouvoir d'achat ne peut constituer un objectif mobilisateur à long terme. Les salaires doivent donc bénéficier des retombées positives de la politique de rigueur, c'est-à-dire partager les fruits de la compétitivité retrouvée ». En vertu de quoi on allonge 2% et pas un rond de plus aux fonctionnaires, pour 1988, alors que la hausse « officielle » des prix dépassera 3%.

Rocard, de son côté, affirmait par ailleurs : « le principe de base de la nouvelle politique salariale est de faire croître le salaire réel à un rythme parallèle à celui de la productivité ». Il avait déclaré aussi : « une société est malade quand aucun salarié n'a aucun espoir de s'enrichir ».

Comme le disait le congrès du PS de Toulouse en octobre 1985 : il existe toujours « un décalage inévitable mais réel entre nos actes et les attentes qui étaient celles, notamment, du monde du travail ». Et ces « attentes », n'étaient-elles pas dues à des promesses, peut-être ?

Sébastien BASSON

(1) Le Monde daté du 16 et 17 octobre 1988.

RMI

Une mesure qui arrive à son heure

« L'idée qu'un revenu régulier et suffisant puisse être assuré à tout un chacun sans la contrepartie d'un travail ne germerait jamais dans la tête d'un travailleur. En réalité, elle est typiquement une idée de riche "vivant de ses revenus", comme on dit (et non pas de son travail) et incapable de raisonner en dehors de son univers mental. »

(P. Fabra, L'Anticapitalisme)

Il est des idées qui à première vue paraissent nouvelles, intéressantes, voire révolutionnaires. Elles n'ont souvent que le mérite de n'être qu'une réactualisation d'idées anciennes et nous reviennent alors parées de nouvelles vertus. Il suffit pourtant d'en étudier les fondements, le cheminement ou leurs applications concrètes pour s'apercevoir qu'à terme elles peuvent se révéler néfastes.

Au-delà du recours nécessaire qu'il peut représenter pour les plus démunis, le revenu minimum, quelles que soient ses appellations, recèle à notre avis, de part sa logique et certaines de ses conséquences, beaucoup plus de dangers qu'il n'y paraît pour les populations qu'il est censé soulager.

Ainsi, s'il nous est difficile de nous positionner contre le revenu minimum, ne serait-ce que pour des raisons humanitaires, il reste suffisamment de points en suspens, de raisonnements sur lesquels nous

butons pour nuancer l'enthousiasme que cette mesure soulève, y compris dans nos rangs.

Une mesure qui arrive à son heure

Le revenu minimum s'inscrit dans un contexte de crise et, plus particulièrement, vient conforter une logique de segmentation du marché du travail. Nous arrivons de plain-pied dans la société duale, société qu'il convient désormais de gérer. D'une part, il existe un noyau stable d'emplois et de l'autre un conglomerat périphérique de précaires : jeunes, salariés de la cinquantaine, non qualifiés, femmes, immigrés...

C'est toute cette population boutée hors du système, marginalisée, et qui constitue un potentiel foyer d'explosion sociale qu'il faut cimenter. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Les expériences de revenus minimums dans le monde (pays anglo-saxons, Allemagne ou minime en Belgique) n'ont pas permis, à notre connaissance, de faire réintégrer à cette partie de la population un emploi véritable et un salaire décent. Le revenu minimum entérine une situation de fait, la fixe et la rigidifie. Il n'élimine pas la précarité ni ne permet la réinsertion sociale.

Par ailleurs, le revenu minimum repose sur une base consensuelle.

Les trois principaux candidats à la dernière élection présidentielle avaient chacun dans leur besace un projet de revenu minimum, qui ne différait que sur le nom et les modalités d'application (1). Rocard a joué d'ailleurs, en partie, la crédibilité de l'ouverture de son gouvernement sur ce projet de loi qui, on l'a vu dernièrement à l'Assemblée, a recueilli la quasi-unanimité des suffrages des députés (2) et l'approbation de la « société civile ». Cette situation est induite par une véritable convergence idéologique sur le point du revenu minimum. A ce sujet, il ne faut pas oublier que l'instigateur de l'idée d'un revenu minimum, sous la forme d'un impôt négatif reversé aux plus démunis, n'est autre que Milton Friedman. Théoricien ultra-libéral de l'école de Chicago, Friedman a remis au goût du jour la théorie quantitative de la monnaie, préchant pour le monétarisme, base de l'économie reaganienne.

Quelles peuvent être les motivations d'un chantage du libéralisme à prôner la création d'un revenu minimum ?

Dans son livre, *Friedman contre Galbraith*, Friedman écrit à ce sujet : « (...) l'on crée un impôt négatif sur le revenu pour remplacer tous les services sociaux fragmentaires et non pour les compléter. Il (cet impôt) a le grand avantage de permettre de réduire les effectifs de

la bureaucratie et de réduire sa pression et il permet d'espérer qu'avec le temps vous pourrez réduire graduellement ce que l'Etat fournit par rapport au privé (...) ».

Implicitement, ce projet concourt à quatre objectifs :

- désengorger l'entreprise du problème social. Le capitalisme n'est dès lors plus responsable de la situation d'exploitation, d'exclusion et de misère qu'il génère. Il devient le généreux donateur de travail, conçu comme un cadeau, un plus au bien-être et à la vie sociale ;

- soumettre le marché du travail aux mêmes lois de flexibilité que n'importe quel autre marché. « Ainsi à l'usage, le revenu minimum peut devenir une arme redoutable pour banaliser le marché du travail, en faire un marché comme les autres, avec ses variations erratiques de prix (salaires) ou de quantités (chômage) » (D. Clerc, *Le Monde diplomatique*, juin 1988) ;

- de toute évidence, le revenu minimum est conçu, non pour être complémentaire à la couverture sociale, mais pour s'y substituer à terme. Il semble que le gouvernement socialiste avance ici son premier pion. En effet, si l'on en croit le *Figaro* du 17 juillet 1988, Michel Rocard a demandé que soient étudiées « les éventuelles alternatives au revenu minimum (...) et les conséquences que sa création peut avoir sur certains systèmes de protection sociale plus ou moins voisins dans leur inspiration » ;

- l'existence d'un revenu minimum signifie enfin que le SMIC ne se justifie plus, et que l'on peut vivre décemment avec 2 000 F par mois.

Comme on le voit, le revenu minimum comporte un certain nombre d'avantages pour les milieux d'affaires. Ainsi, on comprend mieux, comme l'indiquait le *Monde* dernièrement, la satisfaction des patrons vis-à-vis du gouvernement Rocard.

L'acceptation, de la logique libérale

Le revenu minimum véhicule un discours implicite qu'il convient de démasquer. Le projet de revenu minimum s'impose, car il s'appuie sur l'hypothèse qu'une partie du chômage est incontournable. La littérature économique a abandonné jusqu'à l'idée de plein-emploi. On parle volontiers d'un chômage-plancher, incompressible (estimé à un million). Pour nous, les anarchistes ne peuvent se satisfaire de cette analyse qui conduit à des aberrations.

Dans cet esprit, nous nous refusons à conforter le discours anti-travail qui se dessine en filigrane derrière la revendication formulée par certains, c'est-à-dire un revenu minimum garanti sans contrepartie. A notre avis, il n'est pas indifférent de concevoir un revenu minimum garanti avec ou sans travail, comme il n'est pas concevable que certains puissent voir, dans ce revenu minimum, un moyen de se libérer du travail afin de s'adonner à une activité autre (loisirs, par exemple).

Ce programme, présenté avec un vernis révolutionnaire par quelques-uns, ne nous convient pas à plus d'un titre. Outre que ce discours ne remet absolument pas en cause le système économique libéral, il vise à tirer profit d'une des conséquences les plus désastreuses : la précarité. De plus, il consacre le règne de la débrouille individuelle et favorise les tenants du système D, comme il laisse se développer les pratiques de précarisation et satisfait, donc, pleinement les entreprises dans leur revendication d'emplois flexibles.

Enfin, nous pensons que la pauvreté ne se réduit pas au revenu, mais intègre une série de difficultés (logement, santé, etc.), où la perte

de l'emploi — donc le travail — tient une place particulière.

Aussi, nous pourrions nous interroger sur le fait de savoir si un revenu contre rien est une solution humainement acceptable (surtout sans espoir à terme de voir améliorer sa situation) ? Il serait tentant et facile, ici, de projeter, en guise de réponse, une de ces idéalizations du travail, glorifiant d'un état qui n'a rien à voir avec ce que vivent quotidiennement des milliers d'individus.

Cependant, bon nombre de chômeurs sont traumatisés par ce passage de l'activité à la non-activité, se sentant dévalorisés. Dans cette société productiviste, un non-travailleur est marqué du sceau de son inutilité, de sa faillibilité personnelle. On peut en sourire, y voir « l'intériorisation de la morale bourgeoise », mais c'est un fait. Le chômage est vécu comme une situation d'infériorité par rapport à l'activité salariée. Le RMI, par son montant inférieur au plus bas des salaires, pérennise cette hiérarchie des statuts. Le travail est une activité sociale et, par son exercice, le travailleur acquiert une dimension nécessaire à sa reconnaissance. La revendication du droit à un emploi pour tous va au-delà du réformisme, car elle heurte de front la logique libérale. Doublée de l'exigence d'une égale reconnaissance de tous les emplois, portant l'égalité des revenus en germe, cette revendication nous permettrait de sortir de l'alternative étatique chômage/RMI ou emploi/salaire.

Une recomposition des forces en présence

Comme nous l'avons vu, le RMI de par la logique qu'il sous-entend devrait contribuer à de profonds bouleversements sociaux. L'existence d'un revenu minimum permet, aussi la mise en place d'un garde-fou banalisant le marché du travail. En évacuant le problème social, le patronat pourra ainsi embaucher à la commande et licencier, une fois celle-ci réalisée, sans aucun délai. L'entreprise devient par là-même un outil de production neutre, bâtie pour la compétition internationale et vidée de son rapport social (4).

L'Etat en retire un redoutable renforcement de son pouvoir, quitte à déplacer sa zone d'influence. Il devient, sous couvert de répartition de revenu à un niveau macro-économique, la main nourricière d'une partie de la population.

Le RMI n'est nullement conçu comme un acte à finalité humanitaire, mais bien comme le premier jalon d'une restructuration des acteurs sociaux. La situation est urgente : oui à un revenu minimum plutôt que rien ! Seulement, il est nécessaire de sortir de l'alternative étatique, afin de dégager un terrain d'intervention spécifiquement libertaire qui réponde à la nécessité d'auto-organisation et de gestion directe : travailler moins, travailler tous, et décider ensemble.

Groupe Sevrans-Bondy

NOTES

- (1) Revenu social garanti et aide sociale personnalisée, pour Barre ; activité minimum d'insertion garantie de Chirac ; revenu minimum d'insertion, pour Mitterrand.
- (2) Cinq cent quarante-sept députés ont voté pour toutes tendances confondues. Trois députés ont voté contre.
- (3) Friedman contre Galbraith, *Economica* p. 52-53.
- (4) Entreprise conçue comme une communauté humaine avec une dimension sociale. Voir la phraséologie sur les entreprises du troisième type.

PROCÈS EN APPEL DES MUTINS D'ENSISHEIM

Pas de sanction !

Le procès en appel des cinq condamnés de la mutinerie d'Ensisheim se tiendra le mardi 8 novembre, à 8 h 30, au tribunal de Colmar.

Lors de leur premier procès, le 25 mai dernier, Djellali Mihoubi, Thierry Etienne, Said Jabri, Jean-Baptiste Péchon et Gérard Brou avaient tous été condamnés à quatre ans de prison supplémentaires et à 330 000 F d'amende, suite à la mutinerie de la centrale d'Ensisheim, en décembre 1987.

Les cinq prisonniers ont été inculpés de dégradation de matériel, de prise d'otage et d'incendie volontaire. Mais, de toute évidence, c'est une révolte organisée sur des revendications précises que les juges ont condamné — par la plus lourde peine jamais prononcée pour des faits similaires. Lors du procès du 25 mai, les cinq accusés ont tenu un véritable réquisitoire contre la non-existence à laquelle sont soumis les condamnés à de longues peines : pas de grâces, pas de remises de peines, pas de réponses aux innombrables courriers, pas de vie, pas de droits... et, à la moindre esquisse de

révolte, les quartiers d'isolement, conçus pour anéantir les rebelles.

Les cinq « meneurs », qui se trouvaient tous au quartier d'isolement d'où est partie la révolte, ont dressé ce réquisitoire contre la prison avec beaucoup de dignité, de solidarité. « Je n'ai pas personnellement cassé 200 robinets, mais je suis solidaire de ceux qui l'ont fait », disait l'un des inculpés. C'est ce courage, cette force que le tribunal a voulu châtier, le 25 mai dernier.

Des enjeux stratégiques

Or, durant tout l'été, différentes plates-formes ont circulé dans les centrales et les maisons d'arrêt de France, débouchant — dans un premier temps — sur une journée d'action nationale des prisonniers, le 13 septembre dernier. Presque toutes ces plates-formes intégraient la revendication « pas de sanctions pour les mutins d'Ensisheim », et il y a fort à parier que cette solidarité se traduira, dans les prisons, à l'occasion du procès en appel.

Cette solidarité ne doit pas se cantonner à l'intérieur des murs.

Les revendications des mutins sont celles d'hommes emmurés vivants, qui n'avaient à leur disposition que la révolte pour se faire entendre. La condamnation massue qui leur a été infligée — quatre ans de prison supplémentaires, sans compter les remises de peine qui leur seront supprimées, et, bien sûr, la répression accrue dont ils seront victimes dans les autres prisons où ils arriveront — est à la fois inique et symbolique : dès le premier mois de sa prise de fonction, Arpaillange indiquait clairement qu'il entendaient continuer la politique de répression systématique de ses prédécesseurs.

Le procès du 8 novembre, se situant en pleine période de revendications nationales des prisonniers, représente donc un enjeu important dans le domaine carcéral. Il est d'autant plus important de soutenir massivement les mutins, durant leur procès. Le 8 novembre, il faudra que les juges de Colmar — et aussi les mutins, bien sûr — sachent que les prisonniers ne sont pas seuls dans leur lutte contre l'anéantissement carcéral.

Pascale CHOISY



Ils n'ont pas besoin de se révolter pour se faire entendre, eux !

Communiqué

Le 8 novembre prochain, cinq prisonniers de la centrale d'Ensisheim seront rejugés pour mutinerie.

La Fédération anarchiste, indignée par les quatre ans de prison ferme infligés aux rebelles lors de leur premier procès, réaffirme son soutien aux luttes des prisonniers et sa solidarité aux nombreux détenus qui, au cours des récentes luttes carcérales, ont exigé qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre des supposés « meneurs » de la mutinerie d'Ensisheim.

Fédération anarchiste

CANADA

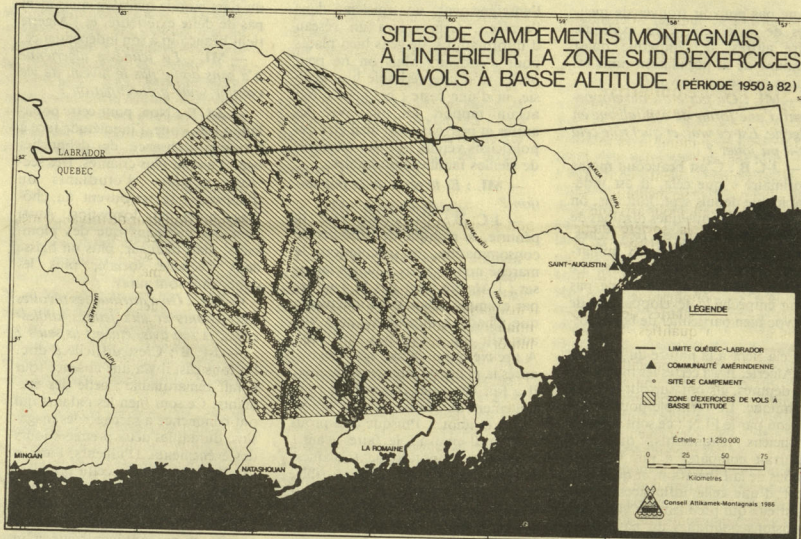
Pour un partage sans réserves !

PAR la signature d'une entente-cadre historique — la première à être signée avec un groupe autochtone en négociation depuis que la politique fédérale des revendications territoriales a été amendée en décembre 1986 — avec le gouvernement d'Ottawa et de Québec, il y a quelques jours, le Conseil Attikamek-Montagnais a franchi une étape importante.

Ce plan de travail élaboré démontre la volonté des Attikamek-Montagnais à négocier un nouveau contrat social à partir de leur propre projet de société : se donner les moyens nécessaires pour leur développement social et économique. Mais, il n'a absolument pas, malgré les affirmations de certains, la volonté d'enlever au Québécois une partie de leurs moyens.

Cette négociation a donc considérablement avancé au cours des deux dernières années. D'une part, elle a permis un déblocage important sur la définition des grands principes de cette négociation territoriale globale : l'entente-cadre. Et d'autre part, la non extinction des droits ancestraux des Attikameks et des Montagnais, comme ce fut le cas pour tous les autres traités signés précédemment par les autochtones du Canada.

Avant d'aboutir à cette entente-cadre, et selon la politique de revendications du gouvernement du Canada, il a fallu que les Attikameks et les Montagnais fassent la démonstration d'une occupation traditionnelle et continue du territoire revendiqué. Ainsi, il a été démontré par une étude sérieuse faite par des chercheurs universitaires à suite des témoignages contem-



porains et de textes historiques, à l'initiative du Conseil Attikamek-Montagnais (de 1975 à 1979), que le territoire ancestral des Attikameks couvrait la Mauricie et la Haute-Mauricie, et que celui des Montagnais s'étendait sur le lac Saint-Jean, une partie du Sagouey, la Côte-Nord, la Moyenne et la Basse-Côte-Nord et une partie du Labrador, à Terre-Neuve, le tout pour une superficie totale de quelques 700 000 kilomètres carrés. C'est

donc sur cette base de territoire ancestral revendiqué que doit se tenir la négociation historique actuelle des Attikameks et des Montagnais.

Pour autant, il ne faut pas s'imaginer que les Attikameks et les Montagnais veulent récupérer entièrement cette superficie, qui équivaut à environ un quart du Québec, et obliger les Québécois à partir avec leurs maisons sous le bras habiter ailleurs.

Cependant, il ne faut jamais oublier qu'avant l'arrivée des allochtones, les Attikameks et les Montagnais vivaient en nomades sur ce territoire ancestral. « L'occupation pacifique des colonisateurs » s'est faite au cours des années sans que soit cédé, ni conquis ce territoire ; donc toujours grevé de l'obligation par les gouvernements de signer un traité. Les Attikameks et les Montagnais détiennent donc toujours des droits ancestraux ou aborigènes sur ces terres qui sont d'ailleurs protégées depuis 1982 par la Constitution canadienne.

L'opinion publique doit cesser d'avoir une peur malade du fameux syndrome des enclaves perdues, comme des trous dans le fromage, causée par les réserves situées dans les environnements urbains sur le territoire sous la responsabilité temporaire et exclusive du gouvernement québécois. Dans la foulée d'une plus grande ouverture d'esprit, les Québécois doivent faire face à la négociation territoriale des Attikameks et des Montagnais en ayant bien en tête qu'ils ne pourraient jamais justifier leur inaction en se cachant derrière certains parents comme celui que « les autochtones ne sont pas prêts à une plus grande autonomie ». Une telle attitude dénote plutôt que les dominants veulent conserver sous leur joug, le plus longtemps possible, les dominés et, sans aucune originalité, emploient l'argument massue de tous les oppresseurs du monde : « Les autochtones ne sont pas prêts ».

Aujourd'hui, et depuis longtemps, les Attikameks et les Montagnais sont prêts et le prouvent par cette volonté de négociation territoriale.

Ces quelques 700 000 km² représentent en fait la somme de plusieurs parcelles éclatées et confrontées à différentes réalités économiques. L'approche des négociations diffère donc en fonction de ces réalités, et se décompose d'une manière très schématique en trois parties :

- environ 200 000 km², sur lesquels les implantations industrielles sont telles qu'aucune possibilité de « récupération » du territoire n'est envisageable. La négociation est basée sur différentes possibilités d'indemnités ;

- environ 300 000 km², pour lesquels les Attikameks et les Montagnais revendiquent une participation égalitaire aux décisions économiques, politiques et sociales : un partage des pouvoirs gouvernementaux ;

- et enfin, les 200 000 km² restants, territoire sur lequel les Attikameks et les Montagnais revendiquent un gouvernement autochtone représentant pour eux la clé du changement.

L'entente-cadre exprime ainsi toute l'importance de cette négociation territoriale globale en dressant la liste des sites à négocier : le territoire ; le gouvernement responsable indien ; les activités traditionnelles de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette ; les indemnités ; l'admissibilité aux bénéfices ; l'approbation et la ratification des diverses ententes ; les mécanismes de mise en œuvre ; les mécanismes décisionnels pour la résolution des conflits de l'entente finale ; les mécanismes d'amendement de l'entente.

Enfin, les parties ont convenu de conclure une entente de principe au plus tard le 30 avril 1990 et une entente finale avant le 30 avril 1991.

Selon un mode défini par les Québécois

Dans un sens, ce que souhaitent les Attikameks et les Montagnais aujourd'hui par cette négociation territoriale globale, c'est exactement ce que désirerait les Québécois au début des années 60 et qu'ils ont obtenu par la suite : « Les moyens pour se développer selon leurs propres choix, le respect de leur spécificité et la reconnaissance de leurs compétences ».

Et comme eux, avec la même fierté écrasée par « des années de grande noirceur », sont moralement convaincus de « ne pas être nés pour un petit pain ».

Historiquement et foncièrement parlant, ce n'est pas un peuple d'assistés sociaux. Leur plus grand désir est que cette tare amenée par d'autres disparaisse le plus tôt possible pour faire place à une activité sociale et économique souhaitée selon leurs intérêts véritables : que ce développement ne se fasse pas sur la base de principes importés d'ailleurs et qui rejettent automatiquement l'esprit de partage et de participation active aux décisions.

L'histoire millénaire a démontré que les autochtones ont été et sont encore aujourd'hui les protecteurs de l'environnement. Et si cet environnement s'est détruit au cours des 100 dernières années en Amérique, sous le règne incontesté des allochtones, beaucoup plus rapidement qu'il ne le fut jamais sous celui des autochtones pendant des milliers d'années, c'est incontestablement à cause de gestes inconsidérés et d'un développement trop rapide que la nature n'a pas supporté. Malgré les connaissances accumulées par les biologistes, il semble que certains allochtones ne se rendent, ou ne veulent pas se rendre compte que les activités industrielles et forestières, minières et hydroélectriques, poussées à l'exagération, ainsi que les loisirs pratiqués à outrance sont incompatibles avec le respect de la nature prônée par les peuples américains.

Ce ne serait peut-être pas un geste d'humilité inutile des Blancs que de voir dans la sagesse de la civilisation autochtone millénaire des avantages certains pour la protection de cet environnement que nous voulons tous car il s'agit de notre survie sur cette planète.

NICKY
de la revue « Nitassinan »

Sources : arguments de Bernard Cleary, négociateur en chef des Attikameks-Montagnais.
Nitassinan, BP 101, 75623 Paris cedex 13 (cette revue est disponible à la librairie du Monde libertaire).

LUTTES INDIENNES

Le Canada choisit la répression

DEPUIS le 22 septembre, 250 Innuit (Montagnais-Waskapi) campent à proximité des pistes d'atterrissage de la base aérienne de Goose Bay. Ils tentent de perturber les vols à basse altitude qu'effectuent les armées de l'air de cinq pays de l'OTAN (1) depuis 1979, car ceux-ci, causant de grands dommages écologiques sur leur territoire et, à raison de 9 000 sorties par an (chiffre de 1987), sont devenus insupportables pour la population qui occupe ce « territoire inhabité », qui ressemble tant par sa topographie, il est vrai, au grand nord de l'URSS.

Déjà, vingt-et-un Montagnais, dont huit femmes, ont été arrêtés pour « trouble grave à l'ordre établi », et la caution est si élevée qu'ils devront attendre en prison leur procès, qui aura lieu le 5 décembre. Les Montagnais espèrent beaucoup de l'opinion publique dans cette affaire, et surtout de l'opinion publique internationale, européenne (trois pays de la CEE sont en cause). Bernard Cleary, au cours de son passage à Paris, aux émissions « Chronique syndicale » et « L'homme et la terre » en ce qui concerne Radio-Libertaire, a lancé plusieurs appels, au nom de tous les Montagnais, contre ces vols, s'adressant ainsi directement à nous, les habitants de l'Europe, rappelant que 12 000 Montagnais ne sont pas loin de l'OTAN...

A l'autre bout du Canada, en Alberta, ce sont quelques 450 Indiens Cree, oubliés lors du traité n° 8 de 1899, qui en sont venus à ériger des barricades pour bloquer les routes d'accès à leur territoire, après avoir lancé un défi retentissant, tant à la province qu'à l'Etat fédéral, en se déclarant indépendants, le 6 octobre dernier.

Depuis 1940, ils vivent sur une promesse de traité qui leur accorderait un territoire, une réserve. Mais, depuis une quinzaine d'années, d'importantes réserves de pétrole et de gaz y ont été découvertes, et une douzaine de grosses compagnies pétrolières exploitent désormais ces gisements. Là aussi, les dommages écologiques sont considérables, comme en Nitassinan (2) avec les vols à basse altitude, le gibier traditionnel de ces Indiens nomades a dû fuir. Les Cree avaient d'abord commencé leur lutte pacifiquement, par le biais des tribunaux. Mais, en 1978, le Parlement provincial a édicté le Bill 29, une loi sur mesure, rétroactive qui plus est, qui coupait court à toute revendication indienne. En 1981, le gouvernement provincial offre deux hameaux miséreux à ces Indiens et entreprend une politique véritablement ethnocidaire de sédentarisation et de clochardisation par le biais de l'aide sociale.

Malgré cette générosité, les Cree réclament encore 120 000 hectares (droits minéraux inclus) et préfèrent encore leur dû à la charité. Ils réclament en conséquence 300 millions de dollars par puits en exploitation (combien peut rapporter un puits ?). Mais les compagnies préfèrent attendre pour dégager des bénéfices et ont préféré arrêter l'exploitation plutôt que de se plier aux revendications indiennes. Elles espèrent que ces Indiens capituleront, acculés économiquement, souffrant, depuis quelques années seulement, d'une épidémie de tuberculose (maladie qui leur était inconnue et dont l'origine demeure mystérieuse...). D'autant que les forces de l'ordre colonial recommencent à intervenir pour mater cette

révolte, elles ont déjà démantelé les barricades le 20 octobre dernier. Mais, là aussi, que pèsent 500 Indiens en face des plus grosses compagnies pétrolières d'Amérique du Nord ?

Le gouvernement voudrait allouer une réserve sur une base démographique, interdisant ainsi tout développement futur. Espérons, pour ces Indiens, que les Montagnais, de leur côté, gagnent sur la question territoriale avec comme base des territoires traditionnellement occupés. Car les luttes indiennes au Canada sont interdépendantes, et l'ensemble des « nations » autochtones sont solidaires les unes des autres. Les membres de la société des guerriers de la Grande-Rivière, au nord de l'Ontario, bloquent déjà les routes dans la région de Brandfort à titre de solidarité. D'autres Indiens convergent vers la région du Lubicon pour leur prêter main forte.

En pleine campagne électorale, le Premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney reconnaît lui-même que le problème est « très sérieux » et craint que le vent des revendications indiennes ne redouble, d'autant qu'une douzaine de négociations sont en cours dans le cadre de sa « politique des revendications territoriales globales », et de se retrouver ainsi au pied du mur, tenu d'appliquer quelques propos généraux, quoique ambigus, lancés pour calmer l'agitation indienne lors du rapatriement de la Constitution. Mais les Indiens ne sont pas dupes et semblent être décidés à mener leur lutte, inégale, jusqu'au bout. Ils comptent sur notre solidarité.

DIDIER

« L'Homme et la Terre »

ALGÉRIE

Interview de Jean-Claude Brûlé

Jean-Claude Brûlé, maître de conférence au Laboratoire d'urbanisation du monde arabe, a accepté de répondre à quelques questions concernant les récentes émeutes en Algérie.

La rédaction

— « Monde libertaire » : Quel est, à ton avis, le principal moteur des révoltes du début du mois ?



— Jean-Claude Brûlé : A mon avis, elles s'expliquent avant tout par la frustration de toutes les couches de la population. Ceux qui n'ont rien se plaignent, bien sûr. Mais celui qui a peu de biens se plaint de ne pas trouver de parpaings pour terminer sa maison, ceux qui ont de l'argent se plaignent

de ne pas pouvoir trouver de meubles de style, etc. Cela explique, entre autres, la sympathie quasi unanime de la population pour les jeunes qui se sont révoltés.

— ML : On parle du développement d'une forme de capitalisme en Algérie. Est-ce vrai, et quel rôle cela a-t-il pu jouer ?

— J-C B : C'est beaucoup moins « primaire » que cela. Il est indéniable que depuis sept, huit ans, on voit en Algérie quelques dizaines de milliers de gens riches, très riches, qui n'ont rien à envier aux milliardaires américains ou français. Le pouvoir est responsable de ne pas avoir empêché le développement de ce type bien particulier de bourgeoisie.

Cela tient à la nature du pouvoir en Algérie. Il y a certes les ministres, les députés. Ils ont surtout un rôle technique. Le véritable pouvoir est détenu par le FLN : ce sont souvent d'anciens maquisards, que l'on pourrait comparer à nos Compagnons de la Libération, et qui jouissent d'une telle influence que ce sont eux qui prennent les véritables décisions politiques du pays. Certains barons du FLN ont réussi, en une génération, ce que les colons français avaient fait en trois : à savoir s'enrichir, ou laisser les membres de leurs familles s'enrichir, ce qui revient au même.

L'armée, quant à elle, constitue une fraction du FLN. Elle a d'ailleurs beaucoup perdu durant les émeutes : elle jouissait d'une estime certaine parmi la population. Il est plus que probable qu'elle l'ait perdue, en tirant sur les enfants.

— ML : Comment les « bourgeois » algériens se sont-ils enrichis ?

— J-C B : Il y a beaucoup de trajectoires personnelles ; auxquelles se greffe un système familial qui aide beaucoup à faire fortune. Prenons l'exemple d'un homme « bien vu », ancien maquisard ou non, qui parvient à placer un de ses fils dans l'administration, un autre dans

l'enseignement, un troisième dans l'armée... Cela créera un réseau d'informations, de gens bien placés pour s'enrichir. Mais on ne peut parler ni d'une véritable bourgeoisie, ni d'une caste : ces gens n'ont aucun rapport les uns avec les autres et peuvent aussi bien être des politiciens véreux que des membres de vieilles familles honorables...

— ML : Et le reste de la population ?

— J-C B : Ils vivent dans la pénurie, le manque de produits de consommation, la spéculation, le marché noir... Mais il faut relativiser : l'Algérie n'est pas la Tunisie, par exemple... Mais il est indéniable que Chhadli a imposé au pays une austerité qui n'était pas inévitable. A preuve, pour calmer les émeutes, après la phase de répression intense, il a fait venir des camions de ravitaillement du Maroc. C'est à la fois malin et idiot... Puisque cela prouvait qu'il pouvait le faire avant ! Résoudre temporairement la question du niveau de vie serait possible, à condition que l'Algérie accepte de s'endetter. Le pays est bien vu par le FMI, et fait figure de client tout à fait solvable. Mais c'est le seul pays

du tiers monde qui n'ait quasiment pas de dette extérieure, et l'Algérie tient beaucoup à son indépendance.

— ML : La jeunesse algérienne n'a sans doute pas le niveau de vie comme seule préoccupation ?

— J-C B : Non, pour cette population très jeune, l'inquiétude face à l'avenir, l'absence de débouchés sont d'autant plus criantes. Des sections entières d'étudiants ou d'apprentis se retrouvent au chômage après leur formation. Aussi bien des médecins que des plombiers, mais bien sûr, plus on baisse dans l'échelle sociale, plus les débouchés sont rares.

— ML : On a attribué les révoltes aux enfants et aux jeunes adolescents. A ton avis, étaient-ils seuls ?

— J-C B : C'est difficile à dire.

En tous cas, il y a une absence tout à fait remarquable : celle des étudiants. Ce sont bien les enfants qui ont commencé à saccager les magasins, durant les deux premiers jours des événements. D'ailleurs, l'armée n'a pas tiré, durant cette première période. Ensuite, il semble qu'il y ait des gens, des adultes cette fois, qui ont deviné les enjeux de cette révolte et qui ont contribué à sa

propagation dans le pays. Il me paraît tout à fait impossible que des gamins aient pu organiser tout seuls des manifestations commençant à la même heure, du nord au sud du pays... Ou alors, les gosses algériens ont réussi une première mondiale.

— ML : Chhadli a tenté d'attribuer cette organisation aux intégristes...

— J-C B : Rigolons ! Les intégristes, en Algérie, représentent 2% de la population, et sûrement pas plus de 20 000 militants, soit trois fois le nombre de fidèles de Mgr Lefebvre. Il est évident que leur rôle dans les révoltes a été délibérément gonflé par Chhadli, mais aussi par la presse française : l'intégrisme islamique alimente toujours autant de phantasmes...

— ML : Alors, qui sont ces adultes ?

— J-C B : Toutes les hypothèses sont permises. Ils peuvent s'agir de purs et durs du FLN, de réactionnaires divers, ou peut-être de véritables progressistes : cela existe encore !

Propos recueillis par
Pascale CHOISY

Pour que Nouméa ne soit pas Alger

Il existe des ironies du sort qui révèlent souvent bien des choses. Ainsi avons-nous pu voir sur les écrans de télévision un Algérien venir expliquer comment il s'était fait torturer par l'armée algérienne pratiquement à l'endroit où son père avait, lui, été supplicié par les parachutistes français, 25 ans auparavant.

Eternel recommencement de la brutalité galonnée ? Sûrement, mais pas seulement. Car Chhadli a beau, aujourd'hui, accepter les commissions d'enquête de la Ligue algérienne des droits de l'homme, il n'en demeure pas moins que la torture est un élément, parmi d'autres, qui révèle le caractère totalitaire d'un système donné.

Et aujourd'hui, ceux qui luttent ou soutiennent les combats anticolonialistes ne sauraient demeurer indifférents face à la situation algérienne. S'indigner, vitupérer, « exprimer son effroi » ne servent à rien, ou du moins pas à grand-chose, si on ne restitue pas le problème dans les luttes actuelles d'indépendance.

L'indépendance algérienne a accouché d'une société totalitaire. Et comme on comprend ceux qui se taisent aujourd'hui, ou expriment à mots couverts leur gêne, après avoir glorifié ces révolutions du tiers monde qui devaient, enfin, amener le peuple au paradis socialiste.

Le pluralisme politique et syndical ? Ridicule voyons ! Le respect des droits de l'homme ? Concepts petits-bourgeois ! Les révolutions cubaines, algériennes, vietnamiennes et cambodgiennes allaient enfin montrer au prolétariat mondial la voie à suivre. FLN vaincre ! Tra la la...

Et ceux qui osaient émettre quelques doutes n'étaient, bien sûr, que des suppôts du colonialisme, des incompetents patentés n'ayant rien compris au sens de l'histoire...

Quelques années plus tard, lorsque les langues se sont un peu déliées, lorsque les portes se sont quelque peu entrouvertes, on a pu assister alors à l'étendue du carnage : des millions de morts, les camps, le parti unique, le culte du guide suprême, l'absence totale d'opposition. Des sociétés fascistes, les petits ou les grands frères de Pinochet et Videla. Beaux résultats... Et nos brillants intellectuels de ramper la queue entre les

pattes avant d'aller émarginer, pour les moins perdus d'entre eux, au siège local du Parti socialiste.

Bien évidemment, il fallait se battre contre le colonialisme, bien sûr, mais pour instaurer quoi ? Pour construire quoi ? Toute destruction d'un ordre ancien dit se projeter dans la construction d'un nouvel ordre.

ou de Bucarest. Curieusement, ceux qui les professent préfèrent se balader à Paris, à Londres ou à Rome. L'intérêt politique justement de cette fin du XX^e siècle réside dans le fait que, aujourd'hui, aucun système, aucune proposition de société différente ne peut échapper à la question des droits de l'homme. Toute société présentable se devra



Et la forme, autant d'ailleurs que les finalités, que prend cette lutte prédispose à l'avènement de telle ou telle structure sociale. Les formules d'avant-garde, de parti hiérarchisé, de centralisme démocratique, préparent dans la lutte le futur pouvoir du lendemain, c'est-à-dire de la dictature d'une nouvelle caste prétendant représenter l'intérêt général.

S'en remettre au « battons-nous aujourd'hui contre le colonialisme, nous verrons le reste ensuite » n'est qu'un marché de dupes, l'histoire l'a amplement prouvé. La formule prépare les futures bureaucraties, les prochains cachots où iront d'ailleurs croupir ceux qui auront, un temps, adhéré, par générosité ou par imbecillité, à de telles déclarations.

Tout système à construire devra passer sa tête sous les droits de l'homme. Certains ne clament-ils pas, d'ailleurs, que cette nouvelle (?) idéologie des droits de l'homme justifie en fait la démocratie bourgeoise. Les braves gens ! Comme on aimerait entendre de telles analyses venant de Santiago, de Pretoria

de passer sous ses droits imprescriptibles que sont la liberté de contestation, de réunion, de manifestation, de presse, de grève, de syndicats libres, etc., et de pluralisme politique. Il s'agit là d'un acquis fondamental de cette fin de siècle : aucun système en « isme », quel qu'il soit, ne pourra assumer le bien-être s'il ne satisfait pas ces exigences essentielles.

Ce qui nous fait dire que toute lutte de libération nationale, pour recevoir notre soutien, doit poser, aujourd'hui, ses projets pour demain.

Se battre contre le colonialisme est nécessaire, mais à condition de faire en sorte que la forme de la lutte et l'objectif de la lutte garantissent l'édification d'une société respectueuse des droits de l'homme et du pluralisme politique et syndical. Le reste conduit aux charniers du Cambodge ou aux rafales de mitrailleuses de Bab-el-Oued. Nous refusons de monter dans ces trains-là.

PATRICK
(Gr. d'Angers)

La démocratie jette le masque

VINGT ans, vingt ans après la reprise des troubles en Irlande du Nord, la résistance n'est toujours pas vaincue. Pourtant, les gouvernements britanniques successifs ont tout essayé : le quadrillage de l'armée, l'internement sans procès, la torture, le jugement sans jury, l'exécution sans procès, le terrorisme d'Etat envers la population civile. D'ailleurs, aucun stratège militaire ou politique britannique ne croit encore possible une victoire militaire sur l'aile armée du mouvement républicain, l'Armée républicaine irlandaise.

En légalisant son aile politique, Sinn Féin, en 1976, le gouvernement britannique engage vraiment la bataille pour une victoire politique. Le but est d'amener le mouvement républicain à abandonner la lutte armée pour la bataille électorale. Peine perdue : sans abandonner le soutien clair aux opérations militaires de l'IRA, Sinn Féin utilisera les élections pour prouver sa légitimité face à la propagande britannique, le présentant comme une bande de brigands, en obtenant 40% des voix des électeurs non unionistes.

L'establishment nord-irlandais prend peur, les églises s'alarment, Thatcher se doit de trouver une réponse. La recrudescence des opérations militaires de l'IRA cet été (8 militaires tués lors de l'explosion de

leur bus au mois d'août) lui en donnent l'occasion : l'IRA et Sinn Féin sont interdits d'interview sur les radios et télévisions britanniques. L'accord anglo-irlandais de 1985, visant une fois de plus à réformer l'Irlande du Nord en échange d'une coopération policière et judiciaire plus étendue avec l'Etat du sud n'ayant pas abouti, Thatcher tente la marginalisation du Sinn Féin par la force : le seul moyen de faire durer ce micro-Etat d'Irlande du Nord taillé sur mesure pour perpétuer la présence britannique en Irlande, par le biais d'une majorité unioniste artificielle. Seule une plus grande mobilisation du peuple irlandais contre l'Etat britannique et contre sa propre bourgeoisie qui, au nord comme au sud (1), ont intérêt à la partition, pourra le détruire. Mais pour être réellement émancipatrice, cette mobilisation devra intégrer les luttes économiques, d'émancipation des femmes et autres. Notre solidarité avec le peuple irlandais se doit de les prendre en compte. La lutte contre l'impérialisme et tous ses aspects, oui ! Une simple lutte d'indépendance, non !

DENIS
(Gr. Francisco-Sabate)

(1) La république du sud, elle, censure Sinn Féin depuis près de vingt ans.

Une athénée libertaire aux Baléares

Les Baléares, vous connaissez ? La mer, le soleil... Mis à part les touristes, les bases américaines, et le coût élevé de la vie, il y a sur ces îles une présence du mouvement libertaire.

Outre les syndicats de la CNT-AIT, une jeune athénée libertaire, l'Estel Negre (l'étoile noire), est née voici un peu plus d'un an. Elle est animée par de jeunes et dynamiques militants, qui proposent de multiples activités : cours de yoga, théâtre engagé, coopérative alimentaire, recyclage de papier, tables de presse et même peintures murales antifascistes.

Une semaine de films vidéos alternatifs et une exposition sur le thème « Syndicalisme et pistolérisme à Barcelone, de 1917 à 1923 » ont été, notamment, organisés à Majorque, attirant un public nombreux et intéressé.

Le relatif succès des initiatives de nos compagnons ne pouvait pas laisser insensible les nostalgiques de Franco. Le 7 octobre 1988, les locaux de la CNT et de l'athénée Estel Negre ont été attaqués par l'extrême droite. Vitaines brisées, bombages et dégradations de toutes sortes ont été accomplis par les nerfs fascistes. Contre cette violence, solidarité internationale !

Relations internationales

Informations transmises par l'Agence de presse alternative, ANA, Barcelone, bulletin n° 50, octobre 1988.

Adresse de l'athénée Estel Negre : Apartat de Correus 1566, 07080 Ciutat de Mallorca, Illes Balears, Espagne.

**ÉCOUTEZ
RADIO-LIBERTAIRE
89.4 MHZ
PARIS**

Emidio Santana nous a quitté !

Notre compagnon Emidio Santana, âgé de 82 ans, et qui était en pleine forme apparente est décédé le 16 octobre 1988. Il était une des figures du mouvement anarchiste portugais.

Ancien militant de la CGT portugaise, il a surtout été connu publiquement pour son attentat contre le dictateur Salazar le 4 juillet 1937, ce qui lui valut 14 années d'emprisonnement.

Après des activités multiples, qui ont laissé des traces dans le coopérativisme et la défense des droits de l'homme, il se consacre après le 25 avril 1974, à la publication du journal « A Batalha », qui avait été l'organe, au début du siècle, de la CGT anarcho-sindicaliste.

Il nous laisse deux livres de témoignages : « História de un atentado » et « Memórias de un militante anarcho-sindicalista ».

La Fédération anarchiste française exprime ses condoléances à sa famille, ainsi qu'à tous nos compagnons portugais et les soutient dans leur douleur. Nous n'oublierions pas ce compagnon de route et de luttes.

Fédération anarchiste

Après l'article paru dans le dernier *Monde libertaire* (n° 723 du 27 octobre 1988), les lecteurs ont pu constater que le caractère des récentes manifestations en Serbie et au Monténégro était essentiellement nationaliste (voir *Monde libertaire*). L'article que nous vous proposons insiste sur les aspects économiques et sociaux de la crise yougoslave.

La rédaction

La fédération yougoslave est en pleine effervescence. Les manifestations qui se déroulent presque chaque jour en Serbie et au Monténégro ont mis au grand jour les divisions politiques au sein de la LCY, fédération des partis communistes de chaque république (Serbie, Croatie, Bosnie et Herzégovine, Slovénie, Macédoine, Monténégro).

Alors que la LC de Serbie, avec à sa tête Slobodan Milosevic, soutient et estime légitimes les revendications populaires, les dirigeants croates et slovénes, jugés libéraux, considèrent que les rassemblements mettent en péril les institutions du pays. L'interprétation des dernières manifestations est plus que complexe. Les communistes serbes désirent voir supprimer les fonctions

YOUGOSLAVIE

Un avenir incertain

d'Etat (défense, sécurité, justice, santé...) qu'exercent les provinces autonomes de Voïvodine et du Kosovo rattachées constitutionnellement à la Serbie et, de ce fait, avoir une influence sur la totalité du territoire de la République socialiste de Serbie. L'on peut deviner ici l'idée de la constitution d'une « Grande Serbie », qui jouerait un rôle dominant en Yougoslavie.

Un nationalisme très présent

Les communistes serbes désirent vraisemblablement modifier les rapports de force entre les différentes républiques. La direction politique serbe exploite le mécontentement populaire dans ce sens. Les rassemblements massifs ont sans aucun doute un caractère nationaliste. Les sentiments nationaux dans les Balkans ont toujours été forts. Mais il faut ajouter qu'une partie non négligeable des participants aux meetings recherchent avant tout une amélioration de leurs conditions de vie. Il faut dire que le pays de l'autogestion n'a pas réellement laissé beaucoup de place aux travailleurs, sinon théoriquement.

La semaine dernière se tenait le plenum de la LCY, à Belgrade. Les

avis fortement opposés des divers dirigeants n'ont pas changé. Les représentants des différentes tendances ont tout de même parlé sur un ton plus conciliant. A l'issue de cette XVII^e session de la LCY, l'on note pourtant qu'un certain consensus s'est établi au sujet des réformes économiques. Le CC s'est prononcé pour une économie de marché. Il s'agit de mettre un terme aux interventions administratives dans le domaine économique, d'accorder aux entreprises une autonomie plus large et surtout de mettre en place un marché unique. Les échanges entre les républiques sont très faibles, ils sont passés de 27,7% de la totalité des échanges de biens et services en 1970 à 21,7% en 1980. Ce manque de relations économiques entre les différentes entités de la fédération est une explication du maintien au Kosovo, en Macédoine et au Monténégro de structures socio-économiques qui caractérisent le sous-développement.

Le plenum du parti, plutôt terne dans l'ensemble, n'a pas convaincu grand nombre sur d'éventuelles améliorations de la situation économique et sociale. Cette réunion a d'autre part marqué un échec pour Slobodan Milosevic qui n'a pas obtenu la démission d'Azem Vlasti, membre

de la direction du Kosovo, et la convocation d'un congrès extraordinaire...

Quel avenir pour la Yougoslavie ?

La XVII^e session a déçu de nombreux Serbes et Monténégrins qui manifestent depuis le mois de juillet. Le meeting de solidarité avec les Serbes et Monténégrins du Kosovo, qui devait avoir lieu à Belgrade le 22 octobre, a été repoussé à une date ultérieure. De plus, des rassemblements de protestation contre les résultats du plenum se sont tenus au Kosovo, notamment à Kossovo Polje. Si le gouvernement fédéral ne prend pas de mesures sociales adéquates, pour faire cesser la pression de la rue, l'on peut prévoir une escalade du mécontentement cet hiver.

L'avenir de la Yougoslavie est incertain à court comme à long terme. Le dissident Milovan Djilas disait, il y a quelques jours, « la Yougoslavie est à l'aube d'une révolution, mais quel genre de révolution, personne ne peut le dire précisément ».

MIROSLAV

ESPAGNE

Répression dans les prisons !

La situation dans les prisons de cette bonne démocratie que nous subissons est toujours plus problématique. Les manipulateurs de ce pays semblent chercher à ce que tous les prisonniers se suicident, ce qui dernièrement arrive avec une fréquence remarquable. Ceci ne semble pas être dû au hasard.

Les informations qui arrivent sur la répression dont souffrent les prisonniers sont nombreuses, le cas d'Alfredo Ortega en est un exemple (A. Ortega est un prisonnier anarchiste, témoin au procès pour

l'assassinat d'Agustin Rueda). Il est enfermé à Castellón et il écrit :

« Cette prison est un véritable désastre. De plus, je suis l'objet de toute une série d'actes arbitraires, saloperie après saloperie, auxquels je finirai bien par réagir. Depuis que je suis ici, j'ai été transféré de module en module. J'ai commencé en "préventives I" et comme je ne protestais pas (malgré la discrimination), ils ont pensé que je devais être bien et m'ont transféré au module 7, occupé par 20 personnes, dont 5 militants basques.

« Comme je ne protestais toujours pas, ils m'ont changé pour la troisième fois en 20 jours et je suis en "penados II". Vingt-cinq jours ont passé depuis mon arrivée et, bien que je n'arrête pas de leur demander de quoi nettoyer la cellule (ce qu'ils donnent à tout le monde), ils ne m'ont encore rien laissé. J'en ai même parlé aux chefs de service, qui restent évasifs ("je ne sais pas, demain, il y a beaucoup de travail, demande à la direction générale"). Mais de seau et de balai, rien.

« Je ne sais pas si mes lettres sont transmises, mais bien que je les

recommande, les réceptionnistes ne me sont pas rendus... ou s'ils le sont, c'est avec des jours et des jours de retard. Ils me disent toujours la même chose : "peut-être se sont-elles perdues, on les aura égarées, réclame". Ne parlons pas des lettres qui m'arrivent de l'extérieur. Chaque fois, j'en ai moins, pratiquement rien de la poste, alors que je continue d'écrire autant.

Dans les modules où j'étais avant, n'importe qui pouvait rester dans sa cellule pendant les heures de promenade, pour lire, écrire, étudier, comme je le faisais. Depuis que je suis dans ce module, on ne me le permet pas, je reste dans la cellule seulement pour dormir, et on m'oblige à être toute la journée dans la cour, à ne rien faire, et on me dit que si je veux lire ou étudier, que je le fasse dans la salle de lecture. La salle de lecture est archicomplète avec 100 personnes dans le module, et l'espace est si réduit qu'il est impossible de lire ou d'écrire, moins encore de se concentrer, et ils le savent parfaitement...

« Ce qu'ils cherchent, c'est de pouvoir me sanctionner et me rétrograder. Je ne peux ni me laver, ni étudier, ni écrire tranquillement. Ils ont été jusqu'à garder un paquet que ma femme m'envoyait, 18 jours sans rien me dire. Elle m'en informa quand elle vint me voir. Elle est allée à la poste où ils lui ont donné un certificat d'entrée dans la prison. Quand elle l'a réclamé, qu'ils se rendirent compte qu'elle avait le reçu, ils l'ont apporté ouvert, avec la moitié des choses en moins.

« Je ne suis pas disposé à continuer à tolérer ces putasseries et, avant de laisser tout tomber, je veux le dire, pour le cas où un jour il m'arrive quelque chose... Toucher qui que ce soit, mais toucher quelqu'un, pour qu'ils se rendent compte que je ne suis pas seul. Les Basques sont bien traités parce qu'ils savent qu'ils ne sont pas isolés. Je vais envoyer des lettres au juge pour dénoncer ce qui se passe, mais je sais que cela ne servira à rien ».

« Solidaridad Obrera » n° 194



RÉVOLUTION FRANÇAISE

Fourier, Saint-Simon, Proudhon... (suite)

Comme nous vous l'annoncions dans le numéro précédent, nous publions cette semaine la deuxième partie de l'article de Jean-Paul Thomas paru dans *L'état de la France pendant la Révolution 1789-1799*, aux éditions La Découverte.

Après avoir rappelé le rôle et l'action de Saint-Simon au cours des événements révolutionnaires, l'auteur nous dit pourquoi, dans les lignes qui suivent, ce dernier condamna le rôle des « légistes » et leur « passion pour l'égalité », et pourquoi il déplora que les « industriels » n'aient pas été en mesure de guider et d'organiser la Révolution. Avec Charles Fourier et P.-J. Proudhon, Jean-Paul Thomas complète son analyse et nous livre ses réflexions quant à l'influence de 1789 sur ces théoriciens du socialisme.

La rédaction

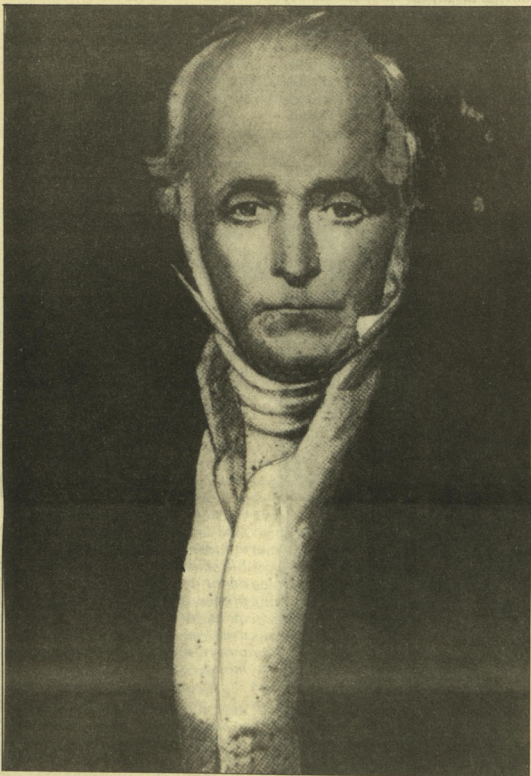
IMPUISSANTE à créer un nouveau lien social, la Révolution s'engagea en outre dans la dangereuse voie que lui ouvrait la passion de l'égalité. Mettant le « pouvoir entre les mains des ignorants », faisant de tous les membres de la société des « délibérants », elle en vient tout naturellement à des « atrocités épouvantables ». Sur cette passion abstraite de l'égalité, les « légistes » et les « métaphysiciens » s'appuyèrent pour faire triompher leur cause : « l'ancien gouvernement ayant été inversé, ce fut Robespierre qui s'empara du pouvoir ; et qui était Robespierre ? Encore un légiste... Il est constant que ce sont les légistes qui ont gouverné la France pendant l'époque la plus orageuse et la plus affligeante de la Révolution. »

Et Saint-Simon de déplorer l'absence des industriels de la scène politique : « Ce ne sont point les industriels qui ont fait la Révolution, ce sont les bourgeois, c'est-à-dire, ce sont les militaires qui n'étaient pas nobles, les légistes qui étaient nobles, les rentiers qui n'étaient pas privilégiés. » En se substituant aux industriels dans leur

« vaux utiles ne soient troublés », étant entendu que « l'économie politique est le véritable fondement de la politique ». Tel est donc le message pour lequel le nouveau christianisme doit susciter l'enthousiasme : administrée par les industriels les plus compétents, l'humanité s'acheminera vers la prospérité et éprouvera « une grande et générale amélioration ».

« Les lois de l'attraction passionnée »

Fourier décelait, dans une lettre du 19 septembre 1831, les pièges d'une telle doctrine : « Si le régime saint-simonien s'organisait, on n'est point du tout sûr que l'amélioration du sort de la classe laborieuse en fût le résultat. Le seul effet certain serait de concentrer, au bout d'un demi-siècle, toutes les propriétés, capitaux, domaines, usines, fabriques, entre les mains des nouveaux prêtres. » Refusant de s'en remettre au gouvernement des sages, il ne se fiait pas plus aux « billevesées des philosophes dont la révolution est l'épreuve ».



Fourier.

rôle historique, en ne s'effaçant pas assez rapidement, les légistes ont en définitive différé l'avènement de la « révolution générale » qui seule importe à Saint-Simon : « révolution commune à tous les peuples civilisés », celle par laquelle « les gouvernements ne conduiront plus les hommes », leurs fonctions se bombant à « empêcher que les tra-

Fourier avait dix-sept ans en 1789. Ce qu'il y a de certain, assure son biographe, Pellarin, « c'est qu'il se tint complètement en dehors de tous les partis, et qu'il ne se fit jamais illusion sur la nullité de ce grand mouvement, accompagné de tant de désastres, pour une amélioration décisive dans le sort des masses ».

En 1793, il faillit être emporté par la Terreur. A son retour de Besançon, où il avait recueilli sa part d'héritage, il acheta à Marseille des denrées coloniales qu'il fit venir à Lyon, où il voulait s'établir. Alors commença le siège de la ville de Lyon, coupable de s'être rebellée contre la Convention. Les balles de coton, le riz, le sucre furent réquisitionnés par les autorités lyonnaises qui l'enrôlèrent dans l'armée des rebelles. Le 9 octobre 1793, les troupes conventionnelles pénétraient dans Lyon. Ses marchandises étaient perdues, et Fourier tenu pour suspect. Il parvint à s'enfuir, gagna Besançon où il fut arrêté et passa huit jours en prison. Relâché, il fut incorporé dans le 8^e régiment des chasseurs à cheval, le 11 juin 1794. Ainsi fut-il ruiné et contraint comme le souligne Emile Lehoucq, « à quelques mois d'intervalle, chaque fois contre son gré, de se battre pour des causes opposées ». L'événement laissa en lui des traces douloureuses et suscita sa réflexion.

De la Révolution, Fourier retint les flots de sang versés par « le bourreau maniaque d'Arras ». Il écrit pour « délivrer le monde de la civilisation, plus révolutionnaire et odieuse que jamais » (*Quatre Mouvements*, p. 225). Il savait que « le volcan ouvert en 1789 » n'était pas éteint, et mesurait combien la guerre du pauvre contre le riche fait le jeu des agitateurs et des intriguants. Il voulait éviter des révolutions prévisibles, c'est-à-dire à ses yeux des violences parfaitement inutiles puisqu'elles laissent intacts les piliers de la civilisation, le commerce et la famille. La banqueroute, la misère du peuple et le coupage, ces pièces maîtresses du désordre civique, disparaîtraient en Harmonie, mais une révolution comme celle de 1789 ou de 1793 ne change rien dans l'organisation de la société et dans les rapports humains en civilisation, fondés sur la fourberie et la contrainte. L'échec des révolutionnaires est celui des philosophes, « ces enragés philosophes qui... s'écrieront avec Robespierre : périsse le genre humain pour sauver les principes de nos 400 000 volumes ». Pour voie de salut, il veut une théorie qui vaille d'abord par les garanties expérimentales et demande « qu'un prince affecte une armée aux travaux préparatoires du canton d'essai » (*ibid.*, p. 129). L'édification d'un phalanstère persuadera les plus sceptiques : Fourier est convaincu d'être l'« inventeur du calcul mathématique des destinées, calcul sur lequel Newton avait la main et qu'il n'a pas même entrevu ; il a déterminé les lois de l'attraction matérielle, et moi, celles de l'attraction passionnée, dont nul homme avant moi n'avait abordé la théorie » (*ibid.*, p. 349).

L'intrépide utopiste attendit la visite du mécène, le « candidat », qui bâtirait les premiers palais harmonieux. Son irréalisme fit sourire, agaça ses disciples, et l'on oublia ses géniales intuitions, que René Schérer résumait ainsi en 1971 : « Le changement radical de la vie échappe, quoi qu'on fasse, à la contrainte, ressortissant à l'ordre du désir. »

« Le troisième âge de l'humanité »

Proudhon ne s'y était pas trompé. Sans pénétrer vraiment les visées de Fourier, sans comprendre que la passion est relationnelle, que l'amour, « flamme toute divine », est notre « fanal », il admirait le « génie exclusif, indiscipliné, solitaire » de Fourier. Né comme lui à Besançon, Proudhon, issu du peuple et défenseur de la cause du pauvre, soutiendra toujours que « le troisième âge de l'humanité à son point de départ dans la Révolution

française ». Contemporain de Marx, il participe à la révolution de 1848, qu'il ne désirait pas : « Dans la bagarre, il n'y a plus de place pour la raison », note-t-il dans ses carnets, le 17 janvier 1848. Le 2 mars 1849, il écrira encore : « Je n'ai pas provoqué la révolution de Février : je voulais le progrès lent, rationnel, philosophique. » Il fut pourtant élu député par les ouvriers parisiens, le 8 juin 1848, puis incarcéré, de juin 1849 à juin 1852, pour



Saint-Simon.

avoir pris violemment le parti de l'Assemblée contre le prince-président.

La prison, assure-t-il, porte à la réflexion : « Ne pouvant plus prendre part à la politique active, j'ai étudié les mécanismes des révolutions. » La révolution de 1848 dévire le sens de celle de 1789, puisqu'elle en répète la méprise : le gouvernement, en définitive, s'oppose à la révolution, la volonté du peuple est dévoyée et la dictature des comités fait revivre l'absolutisme. Dans les *Confessions d'un révolutionnaire*, Proudhon assure que « toutes les péripéties révolutionnaires dont nous avons été témoins, à partir du 14 juillet 1789, ont eu pour cause cette erreur ». L'illusion des révolutionnaires est toujours de compter, pour la liberté et la prospérité publiques, beaucoup plus sur l'action du pouvoir que sur l'initiative des citoyens, et d'attribuer à l'Etat une « intelligence qui ne lui appartient pas ». Ce problème, comme l'a relevé B. Voyenne, était clairement formulé dès le premier mémoire sur la propriété.



Proudhon.

Les *Confessions d'un révolutionnaire* poursuivent cette analyse en notant qu'une révolution, pour être efficace, doit être spontanée. Elle doit sortir, « non de la tête du pouvoir, mais des entrailles du peuple ». Aussi ne peut-elle concerner des problèmes sur lesquels le temps n'a pas éclairé les masses. Si le génie

révolutionnaire a soufflé en 1789, c'est parce que la révolution « était faite dans l'opinion quand elle fut déclarée par le pouvoir ». Portée par les vœux de 1789, la Convention fut grande et sublime « tant qu'elle combattit pour l'unité de la République, la liberté du pays, l'égalité des citoyens ». Le défaut de la révolution de 1848 fut d'être une révolution sans idée, donc incapable de continuer celle de 1793. Or la tâche n'était plus la même : « La Révolution en 1793 était surtout sociale. » La révolution manquée de 1848 avait pour but d'abolir le prolétariat, et par suite de transformer la propriété. Les plagiaires du vieux jacobinisme ne savaient comment s'y prendre, et dans la conception des ateliers nationaux s'avoua leur impuissance.

Méconnus par les socialistes, « sifflés par les économistes, déclarés inintelligibles par les démocrates, factieux par les doctrinaires, et sacrilèges par les jésuites », la Banque du peuple et le Crédit gratuit, proposés par Proudhon, susciterent une ironie déplacée. La formule avait ses limites, mais Proudhon plaçait ses propositions dans une perspective — l'établissement d'une démocratie fondée sur le principe de la mutualité — qui mérite encore examen. Lui-même insistait sur le caractère antigouvernemental de ses projets et s'en prenait avec vigueur à l'« autorité politique et propriétaire ». Il professait sa foi, pour établir l'égalité, en une « révolution par le concert des citoyens » — mais non des citoyennes —, « par l'expérience des travailleurs, par le progrès et la diffusion des lumières... par la liberté ».

Ni Saint-Simon, ni Fourier, ni Proudhon ne furent partisans de la terreur révolutionnaire, et chacun d'eux rêva d'un ordre social établi pacifiquement et qui réconcilierait la nation avec elle-même. Furent-ils alors des révolutionnaires ? Nul doute, car en relevant que Saint-Simon tenait la Déclaration des droits de l'homme pour le simple énoncé d'un problème non résolu, que Fourier la jugeait dérisoire au vu de la misère du peuple, que Proudhon identifiait dans la souveraineté du peuple la menace d'un nouvel autoritarisme, on évoque seulement l'envers de leurs efforts pour édifier, portés par le souffle de liberté de 1789, un monde souverai-

nement juste et heureux. Ainsi, comme l'écrivit Simone Debout, demeurent-ils vivants « par ce qu'ils eurent d'extrême, quand irrespectueux et destructeurs, naïfs et conquérants, ils faisaient montre d'une mégalomanie créatrice ».

Jean-Paul THOMAS

NOTE DE LECTURE

« Homo sportivus »

LES Jeux olympiques de Séoul ont fermé leurs portes, relayés immédiatement par la phase préliminaire de la Coupe du monde de football. Vous avez sûrement remarqué que le sport-spectacle ne connaît ni trêve ni saisons : à peine le football terminé, le rugby prend le relais à moins que ce ne soit le tennis ou les Jeux olympiques. Ceci devant des millions de spectateurs, des milliards de téléspectateurs. Autant dire qu'aucun des cinq milliards d'humains n'y échappe.

Pour analyser en profondeur cette dominante de nos sociétés contemporaines, un ouvrage vient d'être opportunément publié : *Homo sportivus* (1). Son auteur, Philippe Simonnot, économiste et écrivain, ne se contente pas de ressasser les critiques éculées contre la pratique du sport-spectacle : influence de l'argent, corruption, chauvinisme, dopage, etc. Il s'attache à montrer les causes profondes du succès de cette nouvelle religion, cornaquée par une multinationale, le CIO, qui est basé à Lausanne et qui ne rend de comptes à personne, bien que manipulant des milliards de dollars !

L'auteur développe la thèse suivante : le capitalisme a tenté de créer l'« homo economicus », mythe qui s'est essouffé à la fin du XIX^e siècle. Fort opportunément, Pierre de Coubertin a créé un héros de remplacement : « homo sportivus ». Je n'en dis pas plus. Suivez la marche irresistible de ce conquérant des temps modernes. Vous ne vous ennuyez pas un instant, grâce à ce bouquin bourré de renseignements, de vues pénétrantes et d'humour.

Yves PEYRAUT

(1) *Homo sportivus*, de Philippe Simonnot, éditions Gallimard, en vente à la librairie du Monde libertaire (82 F).

CINÉMA

« Iron Weed »

Le cinéma américain, en mal de scénarii depuis plus d'une année, du fait de la grève des scénaristes des grands studios hollywoodiens, nous offre tout de même un long métrage honorable avec deux monstres vivants du cinéma yankee.

L'histoire se déroule durant la fameuse crise de 1929, date à laquelle l'Amérique pliait sous la misère et où ses habitants étaient fringués comme l'as de pique. Un homme, terrassé par la crise économique et l'alcool, revient dans sa ville après des années d'errance et de galères.

Là, au milieu des autres paumés, nouveaux pauvres, prolos en guenilles, femmes pochtrons, il va se soulever et tirer un trait sur une existence ratée. Lui, c'est Jack Nicholson, une fameuse pointure en acteur à la tronche ravagée, à la démarche lourde et aux yeux éternellement brillants. Dans cette ville fantôme, il va errer avec une compagne de misère, ancienne femme devenue une loque, qui survit et combat le froid et la faim en espérant en des matins plus sereins (Meryl Streep).

Ce film trace un tableau sombre et désespéré d'un pays à la population décomposée. Les acteurs sont bons, même s'ils en rajoutent un peu, ils restituent parfaitement la laideur de la faim et de la misère.

En cette rentrée maussade pour le septième art, il est bon de se caler la derrière devant un tel film.

REGOR (Toulouse)

QUEL peut être l'intérêt d'enquêter sur une affaire vieille de plusieurs décennies, une affaire qui a fait couler autrefois beaucoup d'encre, mais qui ne suscite plus guère de controverse aujourd'hui ? Réhabiliter la mémoire d'un homme frappé par une lourde erreur judiciaire ? Reprendre le flambeau laissé par les héritiers de Seznec, et poursuivre les efforts afin que ce nom ne soit plus entaché de suspicion ? Ou encore et surtout, montrer que la justice n'est pas infaillible, que la loi n'est pas appliquée indistinctement, qu'une erreur est parfois tragique.

L'affaire Seznec

L'affaire Seznec... Qu'est-ce que cela évoque de nos jours ? Un crime sans cadavre ? Mais s'agissait-il vraiment d'un crime ? Un crime presque parfait ? Loin de là, car un homme, Guillaume Seznec, a été condamné à une peine de baigne à perpétuité pour le meurtre de son ami Pierre Quemeneur. Le corps de ce dernier n'a jamais été retrouvé. Seules les présomptions et une série de soupçons ont permis de conclure au meurtre.

Mais ces présomptions et cette série de soupçons pesant sur Guillaume Seznec ont conduit celui-ci au baigne. Comme le remarque Denis Langlois, Seznec n'a pas été condamné parce qu'il était coupable, mais plutôt parce qu'il n'a pas pu prouver qu'il était innocent. L'institution judiciaire est friande de ce genre de paradoxe. Ceci serait amusant si la vie d'un homme n'en dépendait.

Initialement, cette affaire n'avait rien pour captiver le public. Un petit industriel accusé du meurtre d'un commerçant aux pratiques douteuses, politicien de surcroît, c'est assez banal. Mais Seznec présente un alibi difficile à vérifier. De plus il s'embrouille, ses dépositions varient, et puis, ne tire-t-il pas bénéfice de la mort de son ami ? Il est rapidement inculpé, mais voilà : il nie. Dès le premier jour de l'instruction, il nie avoir tué Pierre Quemeneur.

Dans un premier temps, les preuves vont s'accumuler contre lui. Ensuite, cependant, il apparaît qu'elles sont souvent fantaisistes. La police a trouvé en lui le coupable qu'elle cherchait, et elle ne le lâchera plus. Quitte à fabriquer les preuves qui lui faisaient défaut, semble-t-il. En dépit de ses protestations, et sans que sa culpabilité ait pu être attestée, Seznec passe en jugement et échappe de peu à la peine capitale. Il sera emprisonné durant vingt-quatre années, accomplissant la plus grande partie de sa peine au baigne.

Denis Langlois a repris l'enquête à zéro. Suite à un simple échange de courrier avec l'auteur d'un article sur cette affaire, il a été amené à se pencher sur un dossier qui apparaissait très bien ficelé, trop bien ficelé même. Comme si tout avait été mis en œuvre pour que la culpabilité de Seznec ne fasse pas l'ombre d'un doute. Ainsi, les témoins à décharge ont été systématiquement éconduits. Les éléments qui risquaient d'être mis à profit par Seznec pour sa défense ont été laissés de côté...

Ce dossier, constitué apparemment avec rigueur, est en fait plein de lacunes. Denis Langlois a donc déposé, il y a quelques années, une nouvelle demande de révision du procès. Au terme d'une longue attente, la réponse lui est parvenue, négative.

Un dossier très mal ficelé

Alors, ce livre, en exposant les multiples incertitudes qui entourent un dossier finalement très mal ficelé, fait le point sur cette « affaire » Seznec. Au travers de ce cas, de cette étrange affaire, c'est le fonctionnement de la justice dans son ensemble qui peut être remis en question.

Denis Langlois est avocat. Il sait combien il faut se méfier de cette fausse sérénité qui règne dans les palais de justice. « *Je n'ai jamais beaucoup aimé plaider* », écrivait-il déjà dans *Le cachot*, cet ouvrage dans lequel il retraçait son emprisonnement pour avoir refusé de servir sous les drapeaux. « *J'ai vite compris que cela ne servait pas à grand-chose, que les juges n'écoulaient pas les avocats, qu'au fond de leur tête le jugement était déjà rendu, qu'un vol ça valait tant et qu'il n'y avait rien à répliquer, qu'un avocat c'était juste là pour la justice était équitable et écoutait le point de vue de chacun.* »

Dans les années soixante-dix, la Ligue des droits de l'homme avait chargé Denis Langlois de suivre les procès à l'étranger. Les droits de la défense étaient fréquemment bafoués. En France, ils sont respectés. Ils font partie de ce jeu pénible au cours duquel s'affrontent avocats et magistrats. L'accusé est présent à titre d'observateur. Il est au centre du procès, mais il en est rarement l'acteur principal. Sa liberté devient un enjeu. Seznec a été privé de cette liberté durant vingt-quatre années. La justice fait peu de cas des perdants...

Dans ce livre, Denis Langlois ne fournit pas d'explications convaincantes sur la disparition de Quemeneur. Il se borne à constater que la culpabilité de Seznec n'a pu être prouvée de façon formelle à aucun moment. Le doute n'est-il pas censé bénéficier à l'accusé ? C'est cette règle élémentaire que Denis Langlois entend répéter avant tout. Trop d'innocents ont pâti de l'inconséquence des magistrats, de la facilité avec laquelle ils distribuaient les années de prison. Les

exemples ne manquent pas. Il y a les plus prestigieux, ceux que l'administration judiciaire a dû finir par reconnaître tant ils étaient flagrants, et qui servent maintenant à légitimer d'autres erreurs judiciaires : Dreyfus en France, Sacco et Vanzetti aux Etats-Unis, etc. La justice reconnaît ses erreurs, en assurant qu'il ne s'en reproduira plus de semblables... Serge Livroz, qui se morfond dans une cellule de la Santé, a sûrement un avis à donner à ce sujet !

L'institution judiciaire n'est nullement infaillible. *L'affaire Seznec* (1) constitue l'un de ces exemples qu'il convient d'ébruiter pour contrer la toute puissance de la police et des magistrats face à un accusé qui pourrait, à bien y regarder, être n'importe qui. Un nommé Seznec ou nous-mêmes. Denis Langlois nous le rappelle par un livre qui se lit d'une traite, malgré ses quatre cents pages, un livre qui se lit comme un polar mais qui, pourtant, n'est rien moins qu'un polar.

Thierry MARICOURT

(1) *L'affaire Seznec*, Denis Langlois, éditions Plon, Paris, 1988, 428 pages, 120 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

« Drôle d'endroit pour une rencontre »

Bien sûr Dupeyron n'est pas Wenders. L'errance, les lieux insolites, les êtres en rupture, toute cette alchimie chère au Berlinois ne font ici qu'une mayonnaise « made in France » : la miss Deneuve en parano chic larguée sur une aire de repos à l'heure du « prime time » dérange le heure Depardieu, toubib à la vocation tardive de mécano...

Là, dans cette nuit froide, dérangées par les leurs fugaces, les deux stars vont faire leurs numéros d'acteurs : dialogues, monologues, et inversement. Et lorsque l'aube arrive, le long métrage prend un peu d'épaisseur sans devenir lourdingue. Des rencontres, des regards, des gestes esquissés feront que ces deux paumés continueront leur route ensemble. Elle endormie, lui rêvant à l'odeur des mimosas. Laissez-vous aller.

REGOR (Toulouse)

Sélection de programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeudi 3 novembre

« Soleil et sombrero » (14 h à 16 h) : avec comme invités M. José Renato, responsable du Teatro del Arte, flamenco au TLP.
« Les Fruits de la passion » (19 h 30 à 20 h 30) : avec Geneviève Piastre.

Vendredi 4 novembre

« L'invité du vendredi » (19 h à 21 h) : la Ligue des droits de l'homme, Fadila Hamrani présente la commission de sauvegarde du droit d'asile.
« Micro-climat » (21 h à 22 h 30) : information et nucléaire, avec Roger Belbeoch.

Samedi 5 novembre

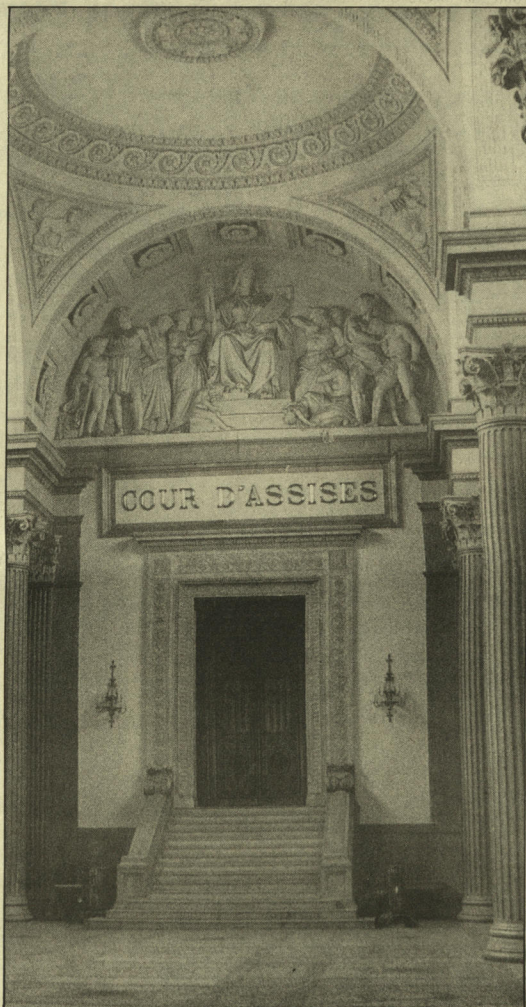
« Blues en liberté » (22 h 30 à 24 h) : mandolines et violons.

Dimanche 6 novembre

« Matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : le libre penseur et la mort.

Mercredi 9 novembre

« Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : la chirurgie osseuse, avec le docteur Aubart.
« Les damnés de la Terre » (20 h 30 à 22 h 30) : le peuple inuit (esquimaux).



POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Echec de la rigueur

DEPUIS la fin 1982, les politiques économiques des gouvernements successifs sont toutes tendues vers un seul et même but : améliorer la situation financière des entreprises, ce qui, conformément aux lubies libérales, devait provoquer la reprise de l'investissement et, à terme, celle de l'emploi. Cette politique d'austérité devait également favoriser le rétablissement de la balance commerciale, et consolider les positions du franc sur le marché des changes. Six ans plus tard, le bilan est sans appel : la « rigueur » s'est soldée par un échec économique retentissant et par un approfondissement du fossé des inégalités.

Les mécomptes et les laissés-pour-compte de la rigueur

Sur le plan économique, les sacro-saints « grands équilibres » n'ont nullement été rétablis. Le chômage d'abord a poursuivi sa course effrénée. En 1992, l'INSEE prévoit, dans le meilleur des cas, trois millions et demi de chômeurs dans l'hexagone ! La balance commerciale, ensuite, s'est sensiblement dégradée : en 1987, fait historique, le solde industriel français était négatif. Par ailleurs, le franc, pourtant dévalué à plusieurs reprises depuis la volte-face de la fin 1982, menace de plonger au moindre frémissement du dollar. Bérégovoy est donc aujourd'hui contraint de relever les taux d'intérêt pour soutenir la monnaie, quitte à hypothéquer la reprise récente de l'investissement. Récente, mais également tardive : pendant cinq années, en effet, le patronat français a fait la grève de l'investissement, il risque de rendre obsolète une partie de l'appareil productif du pays.

Le scénario de cet échec économique est limpide. Depuis le deuxième gouvernement Mauroy, les pouvoirs publics ont multiplié les cadeaux au patronat : désindexation des prix et des salaires, allègement des charges de l'entreprise, augmentation de celles des ménages, assouplissement des réglementations, contournement du salaire minimum. Parallèlement, Bérégovoy, toujours très inspiré, initiait dès 1983 la libéralisation des marchés financiers et monétaires, créant ainsi de magnifiques opportunités de profit spéculatif pour les détenteurs de capitaux. En quelques années, les entreprises françaises ont accumulé de fantastiques profits, mais les emplois n'ont pas suivi. Car entre les gains immédiats de « boursicotage » et ceux plus modestes et plus incertains de l'investissement productif, l'arbitrage patronal ne laissait aucun doute.

Sur le plan social, le bilan est pire encore. D'abord, parce que l'effort de rigueur a été très inégalement réparti. Ce sont les bas salaires, en effet, qui ont supporté l'essentiel du choc, alors même que les très hauts revenus poursuivaient leur croissance. Ensuite, parce que l'austérité budgétaire a également frappé de plein fouet les couches sociales les plus démunies. Le pourcentage des chômeurs indemnisés, notamment, s'est réduit comme une peau de chagrin tandis que le montant de l'allocation chômage subissait une érosion continue.

Simultanément de larges pans de la population des précaires basculaient dans la marginalisation, tandis que les mouvements de hausse du Palais Brognard arrondissaient le pactole de ceux qui en avaient le moins besoin.

Ainsi, six ans après les renoncements de la fin 1982, la rigueur révèle au grand jour ce qu'elle n'a jamais cessé d'être : une politique économique servile visant à préser-



ver les intérêts immédiats de la classe dominante.

Rocard persiste

Le bilan des années de rigueur est désastreux, mais le gouvernement Rocard persiste. Depuis son accession à la tête de l'Etat, celui-ci n'a cessé de donner des gages de bonne conduite au CNPF. Le plan emploi d'abord, centré sur la réduction du coût de la main-d'œuvre, va de nouveau gonfler les profits sans pour autant favoriser l'embauche. D'ailleurs, selon un sondage SOFRES-Figaro, 90% des patrons avouent que le plan en question ne modifiera nullement leur politique d'embauche. Le budget 1989, ensuite, atteste de la volonté gouvernementale de suivre les traces des politiques antérieures. Ainsi, alors même que le gouvernement se montre quasi inflexible sur les salaires dans la Fonction publique, le budget 1989 prévoit plus de 10 milliards de francs allègements fiscaux

pour les entreprises. En outre, la discussion sur la loi de finances, au Parlement, s'est également soldée par l'adoption de l'amendement déposé par le centriste Durieux : la TVA sur les produits de luxe est ramenée de 33,3% à 28%. Soit un manque à gagner de près de 3 milliards de francs pour le Trésor public, afin que les visons et le caviar puissent être consommés à meilleur prix. Les chômeurs apprécieront ! Enfin, ultime coup porté contre les salariés, le projet de financement du déficit de la Sécurité sociale en 1989. L'inévitable Bérégovoy fait en effet pression pour que le trou de la Sécurité sociale soit comblé par le renouvellement, pour 1989, du prélèvement de 0,4% sur les revenus imposables, ainsi que par l'augmentation de 1% de la cotisation d'assurance-vieillesse à la seule charge des salariés. Les travailleurs eux aussi apprécieront !

Pourquoi cet entêtement des socialistes à poursuivre une telle

politique économique ? D'abord par facilité. Nous ne sommes plus en 1981, la « gauche » cru 1988 a pris le pouvoir sans véritable projet, si ce n'est d'emboîter le pas des gouvernements passés. D'ailleurs les hauts fonctionnaires de Balladur — le directeur du Budget, le directeur des Relations économiques extérieures, le directeur du Trésor — n'ont même pas été renouvelés ! Par faiblesse face au CNPF ensuite, les dirigeants socialistes multipliant les gestes de sollicitude à l'égard du patronat tout en s'efforçant de pacifier les luttes sociales. Pour chaque présidentielle, l'enjeu est clair : pouvoir capter l'appui des milieux financiers et patronaux avant la prochaine échéance présidentielle. Chacun sert ainsi le capital tout en se servant. Par calcul politique sur le court terme enfin : la poursuite de l'austérité est en effet aujourd'hui le prix à payer pour ménager les centristes

et ancrer bientôt les alliances durables avec les amis de Raymond Barre.

Le feu couvre

Le gouvernement n'a donc aucune intention de modifier sa politique économique en France. Face à la pression des salariés de la Fonction publique, la stratégie de Rocard est claire. D'abord ne lâcher que des miettes, à l'instar de Durafour aux syndicats de fonctionnaires : relèvement de deux points d'indice, soit une augmentation de moins de 50 F brut par mois et par fonctionnaire ! Ensuite, très classiquement, diviser pour mieux régner : en opposant d'une part les salariés « protégés » du secteur public à ceux du privé, en dissociant d'autre part des catégories dites spécifiques (telles que les infirmières ou les instituteurs) du reste de la Fonction publique.

Rocard ne veut rien lâcher, mais il n'est pas dit que les événements à venir ne sauront l'y contraindre. Car aujourd'hui, dans de nombreux secteurs, le feu couvre. La rigueur ne fait plus recette chez les salariés. D'ailleurs, le patronat a senti le danger. Depuis quelques semaines, des entreprises privées accordent des rallonges salariales, afin de couper court à tout mouvement revendicatif.

Dans ces conditions, il y a urgence à généraliser les revendications salariales en privilégiant les demandes d'augmentation uniforme. D'abord parce que celles-ci, contrairement aux augmentations en pourcentage, réduisent les inégalités de revenus. Ensuite, parce qu'elles sont aujourd'hui susceptibles de rassembler de vastes couches de salariés en un mouvement suffisamment puissant pour reconquérir le terrain perdu.

Mais il y a également urgence à mettre en avant à nouveau l'objectif de la réduction du temps de travail. D'une part, parce que la répartition du travail demeure la seule véritable réponse à la marée montante du chômage en France. A ce titre, cette revendication doit permettre d'agréger de nombreux travailleurs privés d'emploi au mouvement des salariés. D'autre part, parce que l'offensive sur le temps de travail constitue la meilleure réponse à cette sinistre gestion de la misère qui se met en place aujourd'hui. Qu'on songe à l'obole insultante du RMI ou encore à l'adoption de l'amendement « Coluche » facilitant le financement des organismes charitatifs. N'oublions jamais qu'historiquement, les entreprises de charité et en premier lieu l'Eglise ont toujours été des entreprises de domination. Enfin, la mise en avant de la réduction du temps de travail est opportune, car la conjoncture permet de lever un malentendu diffusé complaisamment par certains bureaucraties syndicales : en aucun cas, l'allègement des horaires ne doit avoir pour contrepartie un grignotage des bas ou des moyens salaires. D'ailleurs, compte tenu des gains de productivité, le passage aux 35 heures intégralement compensé ne représenterait qu'une hausse de 5% du coût salarial pour les entreprises.

De 1982 à 1988, au bout de six années, le mythe de la rigueur s'écroule enfin comme un château de cartes sous les coups de boutoir des salariés. Reste désormais à transformer cette victoire idéologique en avancées concrètes. Egaliser les revenus pour vivre mieux, travailler moins pour travailler tous, telles sont les perspectives qui s'ouvrent maintenant au mouvement social pour faire véritablement et durablement échec à la rigueur.

Philippe BOURSIER
(Gr. Emma-Goldman de Bordeaux)